L'ABEILLE.
Journal Officiel de l'Etat et de la Première Municipalité
PAR J. BAYON.
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE 1838.

Les malles du Nord, d'hier et d'avant hier, ne sont pas arrivées.

Le général Memucan Hunt, ci-devant ministre du Texas à Washington, est arrivé en ville, et se rend au Texas, où il a été nommé secrétaire de la marine.

BALS.

Les bals promettent d'être très brillants cette année. Le second bal de société a été plus nombreux qu'on ne l'y attendait, car on sait que les dames ne se décident guères que pour le troisième. Depuis qu'on a fait à la salle les changemens nécessaires on ne peut se faire une idée du coup-d'œil magnifique qu'elle présente. C'est de la féerie.

Le troisième bal sera magnifique dit-on. Chacun se prépare pour cette lutte où la grâce, l'esprit, la beauté, l'élégance sont les seules armes admises, et où le bon ton est le maître de camp.

Lundi, M. Bertus donnera à son bénéfice un bal d'enfans qui selon toutes les apparences, sera très brillant. En effet, si toutes les mères qui ont dû à M. Bertus, ces heures de plaisir et d'enivrement qu'on n'oublie jamais, y viennent avec leur famille, on peut dire que cette vaste salle sera cette fois trop petite. Car s'il n'est pas une femme au monde qui n'ait dans un coin de son cœur quelque doux souvenir de bal, il n'en est certes pas une à la Nouvelle-Orléans qui n'ait pour M. Bertus sa part de reconnaissance.

Les bals masqués continuent leur joyeuse carrière de plaisir et de folie. On prépare, à la salle d'Orléans, pour samedi une surprise.... mais c'est un secret que nous n'avons pas le droit de révéler; qui ira verra, voilà tout ce que nous pouvons dire.

GRAND ASSAUT AU BENEFICE DES ORPHELINS.

Nous tenons de source certaine que le grand assaut de dimanche prochain, dont nous avons déjà parlé dans un article précédent, sera une véritable solennité dans les annales de l'escrime: on y fera non-seulement assaut d'adresse et de vivacité, mais assaut de bon ton et de bonnes manières. Les personnes qui le donnent ont fait un appel aux Dames sur leur propre terrain, la salle de bal de la Bourse Saint-Louis, et nous sommes heureux d'annoncer que les Dames y ont répondu.

Onze familles des plus respectables, tant créoles qu'européennes, doivent positivement assister à l'assaut. Les dames qui sont encore indécises peuvent donc être sûres d'avance qu'elles y trouveront de la société.

Quant aux tireurs ils sont invités à se rendre aujourd'hui à une heure précise, à la salle d'escrime de M. Cazères, pour recevoir le programme et convenir de leurs faits.

IMPORTANT!! Nous lisons dans le COURRIER DE LA LOUISIANE, que "Mr. Adrien a bien voulu retarder son départ de quelques jours et qu'il doit donner ce soir une représentation au bénéfice des orphelins". Le Courrier engage le public à n'y pas manquer, car il fera, dit-il, *deux bonnes actions*. 1o. Celle de S'AMUSER AGREABLEMENT !! 2o. de faire du bien aux intéressantes petites créatures en faveur desquelles Mr. Adrien veut bien prolonger son séjour de 24 heures. Ce bon Courrier! il devient de jour en jour plus spirituel et plus piquant. Toujours porté à faire le bien, il nous apprend que l'on fait une bonne action en S'AMUSANT; et de plus en S'AMUSANT AGREABLEMENT! Il est vrai qu'il y a des amusemens qui pourraient à juste titre passer pour des pénitences, comme par exemple, de lire et de déchiffrer le français de certaine feuille du soir. C'est un des *amusemens agréables* que nous-nous infligeons tous les jours et dont nous espérons qu'il nous sera tenu compte lorsqu'il faudra régler avec le Ciel.

Au surplus nous entrons dans la saison du Carnaval, des déguisemens, des folies de toute espèce et nous ne doutons pas que notre ancien n'ait dans cette circonstance, comme dans tant d'autres cédé à l'inspiration toute puissante de la saison, tant il est heureux à saisir l'à propos de toute chose et à se mettre au niveau des circonstances! Mais après les folies du Carnaval viennent les pénitences du Carême, et il est plus que probable qu'alors notre digne confrère trouvera le secret de nous fournir les moyens de nous ENNUYER DESAGREABLEMENT.

INTERESSANT!—Le *Courrier* appelle l'attention du public sur la situation de cet établissement (la Salle de Lecture de la Bourse de la Cité), après les agrandissements et améliorations qu'il a subi." Nous courons *après*, mais nous n'y concevons rien, absolument rien. Le Courrier a, cependant, ses 32 ans bien révolus!!!

Nous tirons ce qui suit de la gazette de "la Mobile" du 27 de ce mois:

VOL SUPPOSE DE LA MALLE—Hier un individu présenta à l'une de nos banques, quelques bons de la cité, que le payeur reconnut à leur endos, pour être la propriété de l'une des autres banques de la ville. On alla aux renseignemens et l'on s'assura que ces bons avaient été expédiés pour New-York par la malle ordinaire du 19 de ce mois. On présume que la malle aura été volée entre Mobile et Montgomery. L'individu porteur de ces bons a été arrêté et mis en état de prévention comme soupçonné d'être l'auteur de ce vol.

La poste n'a pas encore reçu avis de cette déprédation et il est possible qu'on ne la découvre que lorsque la malle arrivera à Columbus, Geo.

Les personnes qui ont fait des remises par la malle du 19, sont priées d'envoyer au bureau de la Poste une description des fonds qu'ils ont transmis, afin de jeter plus de lumières sur ce sujet.

PRUSSE.

Troubles de Cologne.—Récit officiel.—Voici le récit officiel publié par la *Gazette d'Etat de Prusse* du 1er. novembre, sur la dernière émeute de Cologne, qui a produit une si vive fermentation dans toute la population catholique de la Prusse rhénane.

"La fête de Sainte-Ursule, qui a été célébrée le 21 courant et toute la semaine dans l'église de ce nom, a excité l'attention des autorités, parce que c'était une répétition de la solennité renouvelée l'année dernière par l'archevêque. Le vicariat général reçut l'invitation de recommander la modération et la prudence au curé. On obtempéra à ce désir. Le mardi 23, le bruit se répandit que le curé Becker avait prononcé, dans la matinée du dimanche un sermon séditieux, et que l'autorité avait procédé contre lui. Pendant ce temps, la foule se rendait à l'église de Sainte-Ursule, mais sans manifester aucune tendance au désordre. Mais hier soir, à sept heures, après le sermon, une grande effervescence s'empara des esprits: les fidèles se groupèrent autour du curé, et bien qu'il eût donné l'assurance la plus formelle qu'on ne l'avait nullement inquiété, la foule l'accompagna jusqu'à sa maison. Cependant on avait informé le peuple qu'une instruction avait été ordonnée contre le curé et que le chanoine Filz l'avait provoquée.

"En conséquence, un attroupement se forma devant la maison du chanoine; les portes furent enfoncées; la populace pénétra dans les appartemens, brisa tous les meubles avec une fureur inspirée par le fanatisme. M. Filz s'était échappé par une porte de derrière. A huit heures, les troupes se mirent en marche, et l'on opéra de nombreuses arrestations dans les rues et dans la maison de M. Filz. Plusieurs individus furent surpris en flagrant délit de pillage. On distribua des gardes dans la ville, et de fortes patrouilles circulèrent. La nuit fut tranquille; un officier, un gendarme et un soldat ont été atteints par des pierres qu'on leur avait lancées. Ils ont répondu à cette provocation en faisant usage de leurs armes, et l'on assure que plusieurs des agitateurs ont été blessés. On ne connait pas le nombre des arrestations; on dit qu'il est considérable, une instruction se poursuit."

PERSE.

Cette semaine-ci des nouvelles les plus contradictoires ont couru sur les affaires d'Orient. On disait qu'une armée russe de cinquante mille hommes, partie de la pointe méridionale de la mer Caspienne, se dirigeait vers le Caboul et devait combiner ses mouvemens avec l'armée persane, arrêtée à faire le siége de Hérat, pour envahir ensuite les possessions anglaises, en s'appuyant sur le rajah de Nepaul et sur les Birmans prêts à s'insurger contre le gouvernement britannique. Il paraît assez positif maintenant qu'aucune armée russe n'est partie des bords de la mer Caspienne. Ce qui est encore plus certain, c'est que le shah a levé le siége devant Hérat, qu'il a rappelé auprès de lui M. MacNeil, l'envoyé de l'Angleterre, et que jusqu'à présent l'influence anglaise n'a été plus dominante en Perse que dans ce moment-ci.

BELGIQUE.

Le *Journal Général* annonce aujourd'hui, d'après les renseignemens *les plus positifs et les plus officiels*, que le ministère français aurait donné son entier assentiment à une décision récente de la conférence de Londres relative à l'exécution des 24 articles, dans la question hollando-belge.

Nous sommes autorisés à donner le plus complet démenti à cette assertion. *Moniteur Parisien*, j. min. du soir.

VARIÉTÉS.

On lit dans le Journal du Havre du 3 novembre:

"Le dérangement atmosphérique, que l'on a pu observer depuis quelques jours, a produit hier dans notre localité plusieurs incidens météorologiques assez remarquables et fort heureusement assez rares dans nos climats.

"Vers dix heures du matin, par exemple, plusieurs personnes ont vu se former au large du cap La Hève, une trombe marine ascendante qui, après avoir suivi avec rapidité la direction du nord-ouest au sud-est, est allée se perdre en se divisant vers l'embouchure de la Seine en passant à une assez petite distance [illegible] du nord. Ce phénomène, qui s'est renouvelé [illegible] heures de l'après-midi, à peu près avec les mêmes circonstances que celles qui avaient signalé la formation de la première trombe, n'a occasionné aucun accident fâcheux.

"A huit heures du soir, au moment où la grêle et la pluie, chassées avec une extrême violence par des grains incessans de nord-ouest, tombaient sur nos toits et dans nos rues avec un bruit effrayant, la foudre a éclaté sur la ville. La détonnation du coup électrique a produit en cet instant un tel fracas que l'on n'a pu d'abord se rendre exactement compte de la direction qu'avait prise le fluide dans sa chute. C'est ce matin seulement que l'on assure que le tonnerre a frappé, sur la route de Graville, une voiture chargée de balles de coton, et qu'après, s'être frayé un passage à travers la bâche de la voiture, il est allé se perdre dans le fossé du grand chemin. Le charretier et les chevaux en ont été quittes, dit-on, pour une forte commotion.

"Pendant la durée de cet orage de toute une journée, on a pu remarquer la persistance avec laquelle le fluide électrique, renfermé dans les nuages, gravitait, en quelque sorte, autour des édifices munis de paratonnerres. Au moment même de la chute de la foudre, on a pu croire que le fluide s'était déchargé sur le faîte de la salle de spectacle. Mais, à l'inspection des conducteurs placés le long de ce bâtiment, on s'est aisément convaincu que c'était ailleurs qu'il fallait chercher la trace qu'avait dû laisser la foudre en tombant sur le sol. Dans la nuit, la fureur du vent d'aval s'est un peu appaisée, sans que le vent toutefois ait passé au nord-est, ensorte que nous avons toujours dans l'effort des rafales et des grains qu'amènent ces sortes de bourrasques. La température, dans le moment même où la foudre se trouvait le plus rapprochée de la terre, n'a pas cessé d'être froide et d'une humidité glaciale.

"L'élévation des eaux de la mer, produite par la bourrasque d'hier, a causé quelques ravages du côté d'Harfleur, indépendamment de ceux qu'elle a causés sur le rivage de l'Heure. Les digues qui défendent les marais d'Harfleur contre les invasions de la Seine, ont été forcées en plusieurs endroits. Hier, la petite rivière de la Lézarde présentait à son embouchure l'aspect d'un lac."

—Avant-hier, la gendarmerie de Saint-Romain et le maire de Gommerville se sont transportés sur la route de Saint-Romain à Criquetot, et là ils ont trouvé, à deux mètres du chemin, près d'un pommier, le cadavre d'un homme suicidé. Le procès-verbal rapporte que ce malheureux était gisant à terre, sans cravate, son habit et son gilet étaient ployés sous sa tête. On a trouvé à côté de lui un parapluie, un chapeau, et enfoncé en terre un poignard de prix et d'un beau travail, dont il s'était frappé si vivement au cœur que la mort a dû être instantanée.

C'était un homme de 35 ans environ, ayant la chevelure et la barbe noires, des bottes fines, un habit bleu de roi. On a trouvé sur lui qu'une somme de 55 centimes et un portefeuille dans lequel se trouvaient correctement écrites, d'une main ferme et au crayon, les lignes suivantes:

"L'homme de tête et de cœur seul sait vivre, car il vit pour lui et l'agitation de l'esprit. Les autres, à l'exemple des bêtes, ne savent que végéter. A présent que mon tour est changé, l'acteur et le théâtre bonsoir la compagnie. «Qui vécut bien sait ainsi mourir. Je donne mon nouveau chef, mon pépin et mes nippes à celui qui m'inhumera. Ayez-le pour sacré. Qui que je sois, bien ou mal chaussé, dis moi: connais-tu un plus grand dissolvant de la fortune que la charité?"

EFFET BIZARRE DE LA FOUDRE.—Un habitant de la commune de Mailly (Somme), qui se trouvait au milieu de la campagne a été frappé par la foudre. Quoiqu'il eût été renversé par la violence de la commotion électrique, cet individu n'a éprouvé aucune blessure, il a ressenti seulement partout le corps une très grande chaleur, et chose extraordinaire et qui offre un nouvel exemple des bizarres effets du tonnerre, la boucle d'une de ses bretelles a été fondue, et son étui à pipe s'était soudé au manche de son couteau.

Nous lisons dans un journal français l'anecdote suivante:

Le partner de la reine d'Angleterre.—Il y a quelques jours, à un bal donné au palais de Buckingham, lord Jocelyn fut invité à danser avec la reine. Heureux et fier d'une telle marque de faveur, le jeune lord, qui ne connaissait pas toutes les règles de l'étiquette, crut qu'il était de son devoir d'adresser quelques paroles à Sa Majesté, et lui demanda si la danse ne lui causait aucune fatigue. Non seulement la reine ne répondit rien, mais elle détourna la tête; la contredanse achevée, elle envoya le lord chambellan apprendre à lord Jocelyn que *celui que la reine daigne inviter à danser, n'a point le droit de lui parler.* "Voyons-nous dans le dix neuvième siècle, se demande le journal anglais auquel nous empruntons ces détails, ou sommes-nous revenus à ces temps de barbarie où les rois et les reines étaient regardés comme des dieux?" Pauvre femme!

SINGULIER CAS DE FOLIE.

Cette affection produit souvent des idées les plus bizarres. "On a vu, dit le docteur Pougens, un mélancolique s'imaginer qu'il portait le ciel sur le bout du doigt; aussi le tenait-il constamment élevé de peur qu'il ne vînt à tomber et qu'il n'écrasât l'univers. Un autre pensait être changé en coq dont il imitait le chant et le battement des ailes. Un troisième, se croyant devenu une cruche de terre, n'osait se montrer, craignant d'être brisé au moindre choc. Un quatrième se croyait sans tête, il fut guéri en lui appliquant une calotte de plomb dont le poids le fit revenir de son erreur. Un cinquième, se croyant mort, refusait de prendre aucune nourriture, disant que les morts ne mangeaient pas. Un de ses amis s'avisa, pour le tirer de cette rêverie, de faire le mort. On le met dans un cercueil devant le mélancolique, et quelques momens après on lui porta à dîner. Le prétendu mort, voyant manger son voisin et son ancien ami, suivi son exemple et fut guéri."

POLICE DE LA 1ère. MUNICIPALITÉ.
Du 27 au 28 Décembre 1838.
BUREAU DU RECORDER.

Jn. Guillaume Hulan, arrêté par un warant pour avoir fait du bruit dans une maison, fournit un cautionnement de $500, pour garder la paix publique.

Wm. Jones et Wm. Simpson, vagabonds incorrigibles, arrêtés comme suspects et dangereux, envoyés en prison pour 6 mois.

Henry, nègre esclave arrêté comme marron, envoyé à la geole.

Wm. Johnson alias Boier, arrêté comme suspects, ayant donné des raisons satisfaisantes, renvoyés.

Albert, nègre se disant libre, n'ayant pu le prouver, envoyé à la geole.

Benjamin Robert, grif se disant libre, n'ayant pu le prouver, envoyé à la geole.

James Roach, accusé de vol, envoyé en attendant son jugement à la cour criminelle.

Un cheval rouge, arrêté dans la rue, mis aux épaves.

DERNIERES DATES.

New-York	dec19	Liverpool	nov 6
Boston	dec18	Londres	nov 6
Philadelphie	dec20	Havre	nov 8
Washington	dec20	Paris	nov 7
Baltimore	dec20	Bordeaux	oct. 31
Charleston	dec2	Madrid	oct. 28
Vera-Cruz	dec2	Cadix	oct. 25
Tampico	dec 5	Havana	dec 18
Mexico	nov 21	Houston	dec 4

COMMERCIAL.
Marché de la Nouvelle-Orléans.

Les obstructions des rivières de l'intérieur continuent à produire un effet défavorable sur les affaires en général; les transactions de la semaine ont été aussi limitées ou même plus restreintes que les semaines précédentes. Quant aux productions de l'Ouest, les prix en sont toujours trop élevés pour que l'on puisse faire de grands achats, aussi on se borne à acheter que pour les besoins du moment. Néanmoins, les prix sont toujours les mêmes, bien que plusieurs de ces articles aient été reçus en assez grande abondance. Notre marché est dans un état d'incertitude, position dans laquelle elle est placée par l'interruption du commerce de l'intérieur. Les détenteurs ne veulent pas réduire leurs prix, et les acheteurs n'achètent qu'en très petites quantités.

Nous n'avons pas appris qu'il y ait eu de ventes faites dans les actions: on en offre facilement, mais il ne se présente que peu d'acheteurs.

L'argent est toujours difficile à obtenir, et il en sera de même tant que les banques ne reprendront pas leurs escomptes; il est à croire qu'elles n'opéreront pas de quelques semaines. Le taux d'escompte pour les bons effets est de 2 à 2 1/2 pour cent par mois, et 12 pour cent par an, pour ceux portant hypothèque.

La reprise des paiemens en espèces par les banques, s'est opérée sans qu'il y ait aucune presse. Le public semble préférer les billets de banque aux espèces.

Le change sur Londres a été languissant cette semaine, mais celui sur New-York a éprouvé une bonne demande. Néanmoins, les cours sont restés les mêmes. Nous quotons sur Londres 9 à 9 1/2, sur New-York à vue, du pair à 1 pour cent de prime, tant sur place que dans les banques.

Nous avons fait de grands changemens dans nos quotes sur les espèces et les billets de banques. Les espèces sont actuellement au pair, les billets des banques de l'Ouest sont du pair à 1 1/4 d'escompte. Quant aux autres billets les cours n'en sont point changés. Les billets de la Trésorie, y compris l'intérêt, sont au pair.

Depuis samedi dernier, nous avons reçu des avis commerciaux du Havre jusqu'au 8 novembre; nous n'y avons remarqué aucun changement dans les prix du coton, bien que les ventes aient été fortes depuis les précédentes nouvelles.

Le temps a été extrêmement variable durant la semaine. Dimanche il y a eu de la glace d'un demi pouce d'épaisseur, et depuis lors, nous avons eu des journées de froid, de chaleur, de sec et de pluie.

Coton—Il y a eu une bonne demande de coton durant la semaine, et les ventes se sont élevées à environ 13,000 balles, mais les prix sont demeurés les mêmes que ceux de la semaine dernière. Les Louisiane et Mississipi se sont vendus, l'un dans l'autre de 10 1/2 à 16 cents; quelques fractions de choix ont obtenu 17 cents. Il n'en est pas arrivé suffisamment du Nord-Alabama et du Tennessee pour qu'on puisse en fixer les cours.

Les exportations depuis le premier octobre, ont été de 96,229 balles contre 100,018 à la même époque l'année dernière, ce qui fait un déficit de 3789 balles comme suit:

En moins pour l'Angleterre		24,776
En plus pour France	5,656	
" autres ports étrangers	1,122	6,778
En moins pour les ports étrangers,		17,998
En plus pour la côte,		14,209
		3,789

Le déficit existe toujours dans les envois pour Liverpool, et pour la côte il y a un excédant. Nous concluons qu'une petite partie des achats ont été faits pour les marchés Anglais.

Tabac—Le stock est en ce moment trop faible pour qu'il puisse se faire des transactions dans cet article, dignes d'être notées. Il n'y a sur place que 220 boucauts et nos quotes sont nominaux. On ne peut espérer de recevoir du tabac en quantité avant quelques mois. Nous avons appris qu'environ 200 boucauts sont tenus à des prix très élevés. Il peut se faire que nous soyons audessous du chiffre réel du stock, car nous avons compris dans les envois faits, des ballots de tabac en feuille dont nous comptons douze au boucaut.

Sucre—Il y a eu une bonne demande de cette denrée durant la semaine, et les prix que nous quotons ont été soutenus avec fermeté. La bonne et belle qualité obtient 6 à 6 1/2 cents la livre, celle ordinaire et moyenne 5 à 5 3/4. Les ventes de la semaine ont été d'environ 900 boucauts, desquels 500 ont été achetés jeudi dernier. On en a reçu cette semaine, 555 boucauts et 2 barils.

Mélasse—Elle a été recherchée aux prix de 29 à 30 cents le gallon. Arrivé dans la semaine 727 barils et 183 tierçons. Il en a été acheté autant en ville et on a traité pour 50 mille gallons à prendre sur une habitation à raison de 21 à 22 cents.

Toile et Cordes d'emballage—En petites demandes et réductions de prix. La toile est de 20 à 21 cts, et les cordes 8 à 9; il ne s'est ait que peu de ventes dans ces deux articles. Durant la semaine nous n'avons pas reçu de toile, et seulement 42 rouleaux de cordes.

Farine—Elle a un peu baissé de prix, et ne vaut que $9 25 à $9 50 le baril. Quelques détenteurs sont disposés à vendre sur la levée à $9. Il en est descendu 5090 barils depuis samedi dernier.

Maïs—93 cents à $1 le boisseau sont les prix demandés. Il en est arrivé beaucoup, c'est-à-dire 8537 sacs en grains et 1600 barils en épis—Les prix sont encore trop élevés pour qu'il se fasse de grands achats.

Provisions—Nous n'avons pas de changemens à noter. Les ventes sont faibles à cause des prix demandés. Reçu dans la semaine 631 barils porc, 130 barriques jambon, 200 barils bœuf, 1802 fréquins et 15 barils graisse, et 118 barillets beurre.

Whiskey—La demande pour cet article est très limitée, et l'on n'en achète que pour les besoins du moment. Reçu dans la semaine 767 barils. Il vaut 66 à 68 cents le gallon.

Riz—Il y a actuellement beaucoup de riz en ville, qui se vend lentement à 5 et 5 1/4 la livre.

Fret—Toujours au même taux, c'est-à-dire pour Liverpool 9/16e à 1 d. par livre de coton; pour le Havre 1 1/4 à 1 1/2 cents; Boston 1 à 1 1/4, New-York 1. Deux navires ont été retenus ces jours derniers, pour Liverpool, à raison de 1, minimum du cours.

EXPORTATIONS DE COTON. De la N. Orléans depuis le 1er. Oct. 1838.

EXPEDIÉS POUR	Balles de Coton: Cette semai.	Précé.	Total	Bal. saison dern.
Liverpool	9989	16564	26553	54510
Greenock et Glascow	1328	1502	2830	1648
Autres ports anglais				
Total aux ports anglais	11316	20066	31382	56158
Havre	3366	26868	30234	22677
Bordeaux				1720
Marseilles		353	353	534
Autres ports français				
Total aux ports français	3366	27221	30587	24931
Nord de l'Europe				
Cowes et un marché				
Autres ports étrangers		2749	2749	1647
Total aux ports étrangers	14682	50036	64718	82736
Boston	2318	9401	11719	6123
Autres ports de l'Est		2389	2389	
New-York	1582	12470	14052	9818
Philadelphie		1498	1498	892
Autres ports des E. U.	320	532	852	469
Total aux ports des E. U	4220	27291	31511	17302
Total	18902	77327	96229	100018

EXPORTATIONS DE TABAC. De la N. Orléans depuis le 1er. Oct. 1838.

EXPEDIÉS POUR	Boucts. Tabac: Cette semai.	Précé.	Total	Bts. Saison dern.
Liverpool	78		78	410
Greenock et Glascow				
Autres ports anglais				
Total aux ports anglais	78		78	410
Havre		471	471	2
Bordeaux				
Marseilles				92
Autres ports français				
Total aux ports français		471	471	94
Nord de l'Europe				
Cowes et un Marché				
Autres ports étrangers		115	115	143
Total aux ports étrangers	78	586	664	647
Boston		111	111	60
Autres ports de l'Est				
New-York	24	1303	1327	2569
Philadelphie		26	26	221
Autres ports des E. U.				59
Total aux ports des E. U	24	1440	1464	2909
Total	102	2026	2128	3556

PRIX-COURANT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ARTICLES DIVERS.	De.	A.
COTON—Miss. et Louis—Bon et fin	15 1/2	16
" Bon et beau	14	15
" Beau	13	13 1/2
" Moyen	11	12
" Ordinaire	10	11
" Ten. et Ala. bon et fin	—	—
" Bon et beau	—	—
" Beau	—	—
" Moyen	—	—
" Ordinaire	—	—
TABAC—Première qual.	10	11
" Seconde	8	9
" Croisé	6	7
" De Cuba	22	28
SUCRE—Nlle.Orléans beau	6	6 1/2
" Do. commun et passable	5	5 3/4
" Sur habitation	—	—
" Cube, blanc	11	14
" Do. Brun	—	—
MELASSES en ville	29	30
T. D'EMBAL. De l'Ouest, la yard	20	21
" De Dundee	16	18
C. D'EMBAL. la livre	8	9
CHARBON—De l'Ouest, le baril	1 25	1 50
" De Liverpool	1 50	—
CHANDELLES—Blanc. bal. N. Bed. liv.	1 25	1 50
" De suif	26	27
CAFE—De Cuba	12	13
" Du Brézil	12	13
" De St. Domingue	11	12
FARINE—Le baril	9 25	9 50
FRUITS.		
RAISINS—Par caisse	1 87 1/2	2 12 1/2
" Par demi-caisse	1 12	1 25
" Par quart de caisse	70	75
AMANDES—A coque tendre, la l.	12	12
" A coque dure	4	6
POISSON.		
MORUE—La caisse	1 87 1/2	1 50
HARENG—	62 1/2	75
MAQUEREAUX—No. 1, par baril	15	—
" No. 2	13 75	—
" No. 3	8	—
GRAINS.		
MAIS—En épis, par baril	1 25	1 50
" En grains, par boisseau	93	1 00
HARICOTS—Par baril	3 50	4 —
FOIN—Les 100 livres	1 12 1/2	—
PEAUX—Louis et Miss.	5 1/2	6 1/2
" Mexicaines	8	9
PLOMB—En saumons	5	6
" En barres, la liv.	6	7
CHAUX—De l'Ouest, le baril	—	—
" De Thomastown	1 37 1/2	1 50
PROVISIONS.		
BŒUF—Mess	18	19
" Prime	14	15
PORC—Clair	25	26
" Mess	24	25
" Prime	17	18
" Plats côtés	8	9
JAMBON—Jambon, la livre	14	15
" Enveloppés	14	15
" Epaules	8 1/2	9 1/2
" Plats côtés	10	11
SAINDOUX	11	13
BEURRE—Du Nord	30	32
" De l'Ouest	18	20
SEL—De Liverpool, le sac	2 87 1/2	2 12 1/2
" Des Iles Turques, p. bo.	60	65
RIZ—De la Caroline, les 100 l.	5 00	5 25
EAU-DE-VIE—Franç. 4e. pr., le gal.	1 37 1/2	1 62
" Américaine 1re. pr.	60	—
RUM—De la N. Orl. 1re pr.	40	42
" De la Jamaïque	1 50	2 —
" Du Nord	45	—
GENIEVRE—De Hollande	1 25	1 50
" Américain	60	—
WHISKEY—Commun	—	—
" Rectifié	66	68

ESPÈCES.			
Piastres	Au Pair		
Doublons Espagnols	Do	16 25	16 75
" Mexicains	Do	15 56	15 75
Or americ	Do	1	2
Souverains		4 44	5
BILLETS DE BANQUE.			
Banque des E. U.	De prime	pair	1/2
Alabama	D'escompte	3	4
Mississipi	Do	4	5
Brandon		40	45
Autres Banques		10	25
Kentucky		Pair	1 1/2
Ohio		1	1 1/2
Indiana		1	1 1/2
Illinois		1	1 1/2
Tennessee	D'Esc.	4	5
Billets du Trésor	Au Pair		
Arkansas	d'Escompte	4	5
Billets du Trésor du Texas	Do	45	50

FRET.		
Pour Liverpool—Coton, par livre	9/16d	5/8
" Londres—Tabac par boucau	—	—
" Havre—Coton par livre	1 1/8	1 1/4
" Hambourg—Tabac pr. boucau	—	—
" Cowes—Tabac par boucaut	—	—
" Ports Nd. des E. U.	5/8	3/4
Sucre—De la Cote	$4 1/2	$4 75
Tabac—Par boucaud	$3 50	$4 —

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Constitution, Glidder, Liverpool, H. Williams
Nav Lagrange, Marshall, Havre, R Groning & Co
Barque Edinburg, Brictan, Liverpool, P Maxwell
Brick Hecla, Whiting, Richmond, J A Merritt
Brick Somerset, Lewis, St. Marks, capitaine
Brick Isaac Franklin, Smith, Baltimore, Wm. Zacharie & co
Goel. Rio, Kirby, Mobile, Capitaine

ARRIVES.

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la passe N E; ayant mis en mer le navire Mars et le brick Almina, et remorqué en ville le brick Harriet Scott, la barque anglaise Dale et les bricks Mentor et Esther. Il est parti de la barre N E, le 27, à 4 heures P. M. et n'annonce rien en dehors de la Passe. Divers petits bâtimens sont en rivière.

Nav Harriet Scott, Beymon, Damarata.
Barque Dale, Burton, Liverpool.
Brick Lima, Mason, New York.
Brick Wm. & John, Robinson, Boston.
Navire Northampton, Martin, Eastport.
Brick Esther, Newcomb, Charleston.
Brick Mentor, Mayhen, Thomaston.
Brick Whig, Baldwin, Philadelphie, se rendant à Natchez.
Brick Morosko, Beatty, Curacoa.
Brick Gen. Stark, Lighton, N York.
Goel Exact, Bourne, Charleston.
Goel San Jacinto, Higgins, Matagorda.
Goel Challenge, Snow, Montego Bay.
Goel Mount Moriah, Hartsborn, Tampa Bay.
Goel Anti, Walton, Newburyport.
Goel. Gov. Arnold, Swain, Mobile.
Goel. Minerva, Eddy, Bayou Salé et passe S. O.
Goel. Andrew Jackson, Meldrum, Mobile.
Sloop Bedford, Pope, de New Bedford.
Steamer Owega, Hart, Cincinnati.
Steamer Comanche, McQuown, Louisville.
Steamer Brilliant, Hart, Bayou Sara.
Steamer Velocipede, Delman, Alexandrie.
Steamer Ouachita, Johnson, Mobile.

MEMORANDA.

La goelette Minerva a laissé la passe S. O, le 24 du courant, à 6 1/2 heures A M. Elle rapporte que le navire Liverpool est toujours fortement échoué sur la barre dans environ 11 1/2 pieds d'eau. La goelette Maria, de Nantucket est en dedans de la barre.

La Rivière Rouge est basse, et au 23 du courant elle baissait rapidement.

Batimens rencontrés en mer:
Le 20 courant, lat. 26 36, long 85 02, nav. Cotton Plant, faisant voile pour la Mobile.
Le 16 courant, sur les Bancs de Bahama, goel. Maria, de New Bedford pour la N. Orléans.

☞AVIS—La barque CITIZEN, capitaine Thorpe, du Hâvre, est actuellement en déchargement. Les consignataires voudront bien retirer leurs permis et recevoir leurs marchandises.
29 dec L. H. GALE, 93, Commune.

☞Le brick paquebot R. GRONING, capitaine Landon, partira pour la Havane, positivement dimanche 30 du courant, à 5 heures de l'après-midi. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure dite. 29 dec R GRONING & Co.

☞AVIS—Les soussignés s'empressent de présenter leurs témoignages sincères et reconnaissants aux nobles pompiers, et à leur valeureux amis et connaissances qui les ont secourus dans l'incendie du 27 dernier. FOIS. REMI,
29 dec—1 FCOIS. BOGUILLE.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.—Le prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $9 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine (à partir de lundi 31 courant), 32 onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser 25 pour cent en sus, c'est-à-dire 40 onces.
Nlle.-Orléans, le 28 Décembre 1838. C. GENOIS, maire.

$50 DE RECOMPENSE—Il a été volé pendant la nuit du 27 au 28 décembre courant une cassette noire contenant environ $1000 en billets de banques et billets de municipalité. Ce vol a été commis au bureau du recorder de la 1ère. municipalité; quiconque dénoncera le ou les voleurs ou fera trouver la dite cassette recevra la récompense susdite.
PAUL BERTUS, 29 dec Recorder de la 1ère. municipalité.

APRES avoir pris connaissance de l'avis publié dans *l'Abeille* du 27 courant, par M. Jules Lacaze, je crois devoir prévenir le public que ces billets n'ont jamais été perdus par ma négligence, puisque je ne les ai jamais vu depuis que je suis dans la maison de F. LACAZE.
29 dec—2 J. E. DORSSE.

MME. E. PROCTOR a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'elle vient de prendre l'hôtel de la Marine, situé sur la Levée, entre les deux halles. Le dit hôtel a été réparé à neuf, et est prêt à recevoir des pensionnaires.
Elle espère, par la situation centrale de cet établissement, l'attention qu'on portera aux convives, et la table à laquelle on donnera tout les soins, mériter l'encouragement du public. 29 dec

UNE bonne Vache laitière venant du Hâvre et à vendre à bord du navire Olympia, cap. Gray, à qui l'on peut s'adresser vis-à-vis le poteau No. 55, 1re Municipalité. 29 dec—3 F. PERRET.

A LOUER—Trois nègres de choix, bon boucherons, et domestiques fidèles. S'adresser à J. B. DESDUNE fils.
Rue Victoire, entre Mandeville et Espagne. 29 dec—6

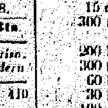

MORUS MULTICAULIS—Le soussigné vient de recevoir une grande quantité de Morus-Multicaulis, véritables, et de première qualité, de quatre à neuf pieds de haut et garnis de branches. On invite les amateurs à venir les examiner.
Il a également reçu par le navire Octorara, et actuellement en déchargement, 1000 pêchers et autres arbres fruitiers. WM. DINN,
29 dec 17, rue de la Commune.

HABILLEMENTS—Un grand assortiment d'habillements à bas prix, propres au trafic de la campagne et à l'usage des habitants, à vendre comptant, par FROST & Co,
29 dec 8, rue de la Douane.

FEUILLES DE CUIVRE ET DE FER—500 paquets d'excellent Fer anglais, nos. 12 à 27, R. G; 3000 feuilles de cuivre à chaudronier, 30 sur 60, pesant de 9 à 100 livres chaque; 25 caisses feuilles de cuivre à doublage, de 14 à 32 onces; 50 verroux d'un pouce et demi, à vendre par COIT & Co.
29 dec 20, rue de la Douane.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre:
100 caisses toile à chemises, 7/8 et 4/4, blanchie;
75 balles toile à draps 4/4 et 5/4;
25 " linseys et kerseys, pour nègres;
15 caisses coutil et jeans, rayés;
300 rames papier à enveloppe;
—AUSSI—
200 barils biscuit de bord;
300 fréquins graisse ferme, 25 barils do;
60 barils excellent Bœuf de l'Ouest;
30 fréquins Beurre de Goshen;
100 caisses Fruits conservés, de Philadelphie.
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 dec 28, Vieille Levée.

EN débarquement du navire John Marshall, 10 quarts de barriques vin d'Oporto; 10 quarts de pipes Madère de Minet, 20 caisses cornichons assortis; 10 demi boites thé de Souchong; 30 caisses anchois, et 200 damejeannes, à vendre par WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, Magasins.

VIN—25 paniers champagne en pintes, marque de Heidrick, 50 caisses Hock, 100 caisses Sherry pâle et brun, 50 caisses Madère des Indes, 15 demi quarts barriques de 15 gallons vieux Madère; tous ces vins sont de première qualité. A vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 dec 63, rue Gravier.

JAEGER ACHTUNG. Die mitglieder der Compagnie sind aufgefodert sich naechsten Montag den 31 December, Abends um 10 Uhr, in voller Uniform, aber nur mit Hirsh Faenger, auf dem versammlungs Zimmer einzufinden.
Auf Befehl des Capitains.
28 dec J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

☞Le nouvel ouvrage de Mr. Tulhur St-Géran, intitulé 1814 et 1815 ou LES COMBATS ET LA VICTOIRE DES FILS DE LA LOUISIANE, se trouve chez Mr. Lelièvre, encoignure des rues Royale et Ste-Anne. La moitié du produit de la vente de ce poème, est destinée aux Orphelins de l'Hospice du Bayou. 24d

AVIS AUX PARENS.
A dater du 1er. Janvier, la Pension de Demoiselles dirigée par MAD. GRANET, sera transportée, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 2d

LA Banque du Commerce tire des checks à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis. G O HALL,
29 dec—d Caissier.

SUCRE—150 boucauts sucre, en magasin, à vendre par VILLATTE & LEBLANC,
29 dec 56, Vieille Levée

MELASSE—200 barils melasse, en débarquement et à vendre par VILLATTE & LEBLANC,
29 dec 56, Vieille Levée

SUCRE—2500 boucauts de sucre à vendre par
29 dec R BRUGIER.

MELASSE—50,000 gallons melasse à vendre par
29 dec R BRUGIER.

82 Barils melasse et 10 boucauts sucre en débarquement et à vendre par
29 dec R BRUGIER.

BILLETS du Tennessee, de l'Alabama et autres sans cours, achetés par G R STRINGER,
29 dec 50, rue du Canal

BILLETS du Mississippi, en demande par
29 dec G. R. STRINGER, 50, rue du Canal.

DOUBLONS à vendre par G. R. STRINGER,
29 dec 50, rue du Canal.

GRAISSE—200 fréquins graisse supérieure, en magasin, et à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD,
29 dec 27, rue St. Louis.

VINS DE BORDEAUX—100 barriques de différentes qualités, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD,
29 dec 27, rue St. Louis.

MELASSE—41 barils melasse, venant d'être reçus par la goelette Sarah, en bon ordre pour être embarqués, à vendre par DEVEZIN & DOSSAT,
29 dec 59, rue Tchoupitoulas

FARINE—115 barils Farine superfine, en magasin et à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
29 dec 19, rue St. Louis.

SUCRE sur habitation aux Attakapas, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
29 dec 19, rue St. Louis.

AFFUTS DE SELLE—1000 Affuts de selle espagnole, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
29 dec 19, rue St. Louis.

CUIRS A SEMELLE et à harnais, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
29 dec 19, rue St. Louis.

BEURRE DE GOSHEN—20 fréquins et 20 demi fréquins Beurre, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
29 dec 9, Levée de devant.

HUILE DE BALEINE—10 barriques Huile de Baleine, pour l'hyver, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
29 dec 9, Levée de devant.

BLANC DE BALEINE—150 caisses de 4, 5 et 6 lb la livre, à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
29 dec 9, Levée de devant.

VIN DE MÉDOC—700 caisses à vendre par LAMBERT, BERCIER & Co,
29 dec 9, Levée de devant.

RIZ—217 barriques riz de la Caroline, venant d'être débarqués du brick Esther, de Charleston, et à vendre par JOHN A. MERRITT,
29 dec 53, rue du Camp

CLOUX—500 barillets cloux assortis de Philadelphie en débarquement du navire Octorara et à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

CHANDELLES—300 caisses chandelles de New-Bedford, en magasin et à vendre par
29 dec R H WHITE, 40, rue Poydras

SACS EN PITRE—15,000 sacs de deux boisseaux chaque, en débarquement de l'Octorara, de Philadelphie et à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

THE—50 boites thé de Pouchong en débarquement du Navire Octorara et à vendre par
29 dec R H WHITE, 40, rue Poydras

PAPIER GRIS A ENVELOPPE—500 rames à vendre par GEO E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier

LIQUEURS—25 caisses liqueur irlandaise de Voquebaugh, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier.

SACS EN PITRE—5000 sacs à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier.

CIGARES—25 milliers cigares de la Havane, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier

SUCRE—75 boucauts sucre, sur habitation, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier

MELASSE—300 barils melasse, sur habitation, à vendre par GEO. E. COOLIDGE,
29 dec 56, rue Gravier.

EN débarquement du navire Havre, capt. McKown, venant du Havre,
3 caisses calicos rouges et chamois pour rideaux; à vendre par BLANCHARD, EIMER & CO,
29 dec 26, rue Bienville.

FORGES PORTATIVES ET PATENTÉES—20 forges de la manufacture de Conklin, convenables aux habitans, et aux bateaux à vapeur. A vendre par COIT & CO.,
29 dec 20, rue de la Douane

FIL A VOILE ET FICELLE—50 ballots à vendre par COIT & CO.,
29 dec 20, rue de la Douane

FERBLANC—4,500 caisses en magasin, et à vendre par COIT & CO.,
29 dec 20, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE ET HUILE—150 caisses blanc de baleine, 50 barriques [illegible] huile de baleine pour à vendre par COIT & CO,
29 dec 20, rue de la Douane

BRODEQUINS, BOTTES ET SOULIERS—23 caisses, actuellement en débarquement du navire Tarquin, et à vendre par FROST & CO
29 dec 8, rue de la Douane

BOIS D'ACAJOU—10 pièces à colonnes de lit, et 2 caisses plaquages, en magasin, et à vendre par CARMAN & McMAHON,
29 dec 41 et 43, rue Poydras.

WHISKEY—50 barils whiskey de froment, supérieur, à vendre par CARMAN & McMAHON,
29 dec 41 et 43, rue Poydras

FARINE—300 barils farine fine et croisée, en magasin, et à vendre par CARMAN & McMAHON,
29 dec 41 et 43, rue Poydras.

TABAC—120 caisses tabac à chiquer, qualité supérieure, marques de la Virginie, à vendre par CARMAN & McMAHON,
29 dec 41 et 43, rue Poydras.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, en magasin, et à vendre par CARMAN & McMAHON,
29 dec 41 et 43, rue Poydras

TABAC—8 boucauts tabac du Missouri, venant d'être inspectés, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
29 dec 36, rue Poydras.

GRAISSE—1500 fréquins graisse en tranches, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
29 dec 36, rue Poydras.

PIEDS DE COCHON—50 barils en débarquement, et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
29 dec 36, rue Poydras.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
29 dec 36, rue Poydras.

PORC MESS—Passé à l'inspection, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
29 dec 36, rue Poydras.

PLOMB—25 barillets de 250 livres chaque, en barre, à vendre par BOBERT & HAWTHORN,
29 dec 63, rue Gravier.

AIGUILLES—Un envoi d'aiguilles de Henning & Son, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 dec 63, rue Gravier

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
29 dec 63, rue Gravier.

VINS—Champagne de marques recherchées, Sherry pâle et brun, Madère de Hock, en magasin, et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
29 dec 91, rue de la Commune.

BATISTE EN COULEUR—10 caisses de couleurs assorties, en magasin, et à vendre par W. C. TOMPKINS & CO,
29 dec 91, rue de la Commune.

FARINE—500 barils, marques de choix en magasin et à vendre par G. DORSEY,
29 dec 44, Nouvelle Levée.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par G. DORSEY,
29 dec 44, Nouvelle Levée.

AMIDON—300 caisses en débarquement du navire John Marshall, et à vendre par WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, rue des Magasins.

SAVON—300 caisses en débarquement du navire Tarquin, à vendre par WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, rue des Magasins.

SUCRE—49 boucauts de première qualité, en magasin et à vendre par P H GALLWEY,
29 dec 6, rue Conti.

MELASSE—33 barils en bon ordre, en débarquement et à vendre par P H GALLWEY,
29 dec 6, rue Conti.

SAUMONS—1000 barillets saumons, à vendre par WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, Magasins.

LETTRES de Change sur New York et Paris, à vendre par J W ZACHARIE & Co,
29 dec 88, rue de la Douane.

CAFE—100 sacs en débarquement du brick Rowena de la Havane, à vendre par WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, Magasins.

CHAMPAGNE—100 paniers champagne de qualité supérieure, en débarquement du navire Andrew Scott, venant du Havre et à vendre par
29 dec HENRY TETE, 13, rue Conti

SUCRE—200 boucauts sucre et 5000 gallons mélasse sur une habitation à 90 milles au dessus de la Nouvelle Orléans, à vendre par HENRY TETE,
29 dec 13, rue Conti

LETTRES de change sur Boston, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par Wm. C. TOMPKINS & CO.
29 dec 91, rue de la Commune.

SAVON—1000 caisses savon Nos. 1 et 2, en magasin et à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

FROMAGE—100 caisses fromage en magasin et à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

THE—100 boites et demi boites thé Souchong à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

VINAIGRE—150 barils vinaigre de cidre, à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

CHANDELLES—100 caisses chandelles de blanc de baleine à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

HUILE—25 barriques huile pure pressée en hiver à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras.

MAQUEREAUX—1000 barillets maquereaux Nos. 1 et 2, à vendre par R H WHITE,
29 dec 40, rue Poydras

CLOUX—200 barillets cloux de Boston et de Philadelphie, en magasin et à vendre par
29 dec R. H. WHITE, 40, rue Poydras

THE poudre à canon, impérial et Young Hyson en boites de 6 et 13 liv., à vendre par
29 dec R. H WHITE, 40, rue Poydras

MELASSE—49 barils mélasse, en débarquement et à vendre par ROBERT H. WHITE,
29 dec 40, rue Poydras.

OBJETS D'ETRENNES.

LIVRES ET OBJETS CONVENABLES POUR ETRENNES

REÇU par l'Olympia du Hâvre et autres arrivages Parisiens, richement reliés en velour, avec fermoirs.
Missels ... dito ... Imprimés en couleur et figures coloriées.
Le Langage des fleurs—dessins coloriés.
Fables de Florian, avec gravures, sujets dessinés par Victor Adam.
La Peau de Chagrin, par Balzac.
La France militaire et pittoresque par Hugo.
Classique Français—nouveau format, jolie reliure.
Atlas de Lesage—Géographie, par Balbi.
Portefeuilles—Souvenirs de Dames.
Albums—Boîtes à ouvrage—Cachets.
Porte-crayons—Porte-plumes en ivoire, nacre, & maillés.
Cartes de visites, &c. &c.
A vendre par BRUSLE & LESSEPS.

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de paniers en écaille de tortue, ouvrage de fantaisie, boîtes à toilette et à musique, porcelaine et verre taillés, et autres articles convenables pour des étrennes.
29 dec HYDE & GOODRICH.

ETRENNES pour la Noël et le 1er. de l'an—Les soussignés ont un grand assortiment d'articles convenables pour les présents du nouvel an, tels que crayons en or, bagues, épinglettes, nécessaires pour dames, caisses à la mode, et une grande variété d'autres articles etc. POLLARD & GREEN,
21 dec 26, rue de Chartres.

RECEMMENT reçu par le navire Caledonia, de Brême, un grand assortiment de JOUETS D'ENFANS, pour étrennes.
Aussi—Par le dernier arrivage de Philadelphie, un grand assortiment de nouveaux Romans,
Almanachs en français, anglais et allemand,
Albums pour l'année 1839,
Livres en blanc de toutes descriptions.
Les dames et messieurs sont respectueusement invités à venir examiner ces articles, attendu qu'ils sont d'un ouvrage fini et très élégants. H. HANKEL,
25 dec rue des Champs-Elysées, No. 23

LISTONS—Quelques caisses de listons convenables au marché mexicain, à vendre par F C GEORGEN,
29 dec 76, rue de Chartres

FUSILS, Pistolets et Carabines de tous genres et de différens prix à vendre par F C GEORGEN,
29 dec 76, rue de Chartres

VINS du Rhin de première qualité à vendre par F C GEORGEN & Co.
29 dec 76, rue de Chartres

TRAITES sur N York, à 30 et 60 jours de vue, à vendre par F C GEORGEN & Co
29 dec 76, rue de Chartres

PORTER & BIERRE—En barriques et barils, de la marque de Danson, en débarquement des navires Mersey et Octorara de Philadelphie, en magasin et à vendre par J. D. DENEGRE,
29 dec 16, rue de la Douane.

BLANC DE SERUSE No 1 et 2—Un assortiment de blanc de séruse en débarquement et à vendre par J. D. DENEGRE,
29 dec 16, rue de la Douane.

SULFAT DE QUININE—600 onces sulfat de quinine de Pelletier & de Coventon; 200 onces do de Rosenback; 1 caisse sulfat de quinine de la compagnie des Apothicaires de Liverpool, d'importation directe, poids français, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
Enc. Commune et Tchoupitoulas.

HUILE DE BALEINE—10 barils, et trois pipes huile de baleine, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par ASHBRIDGE & JENKINS,
29 dec 65, rue de la Commune.

CAISSES MORUE—150 caisses morue, à vendre par ASHBRIDGE & JENKINS,
29 dec 65, rue de la Commune.

CHANDELLES DE SUIF—200 caisses et demi caisses, reçues et à vendre par E SPRAGUE,
29 dec 22, rue de la Douane.

MAQUEREAUX—175 barils maquereaux No. 1, 2 3, en débarquement du navire Caravan, et à vendre par EDW. SPRAGUE,
29 dec 22, rue de la Douane.

RIZ—100 boucauts riz de première qualité à vendre par J. A. BARELLI & Co,
29 dec 61, rue de la Commune.

TRAITES sur New York, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
29 dec R. GRONING & Co.

BRIQUES—30000 briques supérieures, en débarquement et à vendre par EDW. SPRAGUE,
29 dec 22, rue de la Douane.

BRIQUES—15 milliers briques de Baltimore et de Boston, pour le feu, à vendre aux prix de la manufacture et en lots convenables aux acheteurs, par GEORGE BEDFORD,
29 dec 22, rue Bienville.

JOHN et D. Fehrman ont transporté leur Bureau, au No. 26, allée de la Banque. 29 dec. 6

A VENDRE par le soussigné,
100 barriques vin rouge St. Julien Médoc 1836,
150 do do St-Estèphe do 1835, 1836 et 1837,
50 do do Queyries,
100 do do Petits Médocs,
200 caisses vin rouge Léoville Médoc 1834,
200 do do St Julien do 1835,
200 do do Haut Brion 1836,
300 do vin blanc Haut Sauterne 1834,
250 do do Haut Barsac 1834,
250 do do en demi-bouteilles, Haut Sauterne et Haut Barsac.
Le vin en caisses est de la marque Veuve Delbos & Fils de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE,
24dec 10, rue Toulouse.

A VENDRE—Un excellent briquetier, entièrement acclimaté et depuis nombre d'années dans l'Etat. Pour les conditions, s'adresser au No. 88, rue de la Douane 28 dec.

D. CANOVA, peintre et professeur du dessin au collége Jefferson, se fait un devoir d'adresser des remerciemens aux parens de ses élèves pour la confiance qu'ils lui ont accordée.
Il prévient en même temps ses amis et le public en général qu'il a l'intention de passer en ville le temps des vacances, jusqu'au 15 janvier, pour peindre le portrait soit à l'huile de toute dimension, soit à la [illegible] tinuer les encouragemens qu'il a reçus par le passé.
S'adresser rue Royale No 80, entre Conti et Bienville.
☞ Il recommencera sa classe de dessin, au collége Jefferson, le 1er. fevrier prochain 19 dec—1m

PERDU OU VOLE—Un billet daté du 25 février 1837, à douze mois de date, de la somme de $2,147 37 1/2 cts. tiré par A. Fleury, à l'ordre et endossé par Jules Lacaze; un autre, même date, tireur, et endosseur, de la somme de $2,147 37 1/2 cts., à dixhuit mois de date; un autre, même tireur et endosseur, de $2148, même date et à vingt-quatre mois. Le paiement de ces billets ayant été arrêté, on prévient le public de ne pas les négocier. Une récompense honnête sera donnée à celui qui les rapportera à Jules Lacaze, rue Royale, No. 230. 27 dec—3

LE soussigné, syndic de la faillite Stanislas Bégault Jeune, désirant mettre [illegible] au tableau [illegible] prie les personnes qui auraient des réclamations à faire, de les lui adresser dans le délai de dix jours; au bout desquels le tableau sera clos. Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1838.
E. L'HOTELIER Fils.
25 dec—10 11, rue Toulouse

AVIS AUX AMATEURS DE CHASSE—A dater du 29 du courant, tous les samedis à 4 heures après midi, une voiture partira de l'encoignure Royale et Dumaine pour le Détour des Anglais et reviendra en ville le lundi matin. Les personnes qui désireront aller passer la journée du dimanche à la chasse pourront profiter de cette occasion moyennant $3 par personne pour aller et revenir. Elles trouveront logement commode et une bonne table.
25 dec—10 GUERIN & BOUVERIN.

BANQUE DES MERCHANTS.
Nelle.-Orléans, le 27 dec 1838.
AVIS—Cette banque sera fermée mardi, le premier de Janvier prochain. Les traites et les billets qui sont dûs ce jour, devront être payés le lundi précédent (31 du courant) Les offres pour l'escompte de mercredi, 2 de janvier, doivent être faites également le 31 du courant. W. W. FRAZIER,
29 dec—3 caissier.

AVIS—Les contribuables de la 3ème. Municipalité, sont prévenus que tous les comptes arriérés pour la taxe de 1837, ont été remis à l'avocat de la Municipalité, qui commencera les poursuites dans les dix jours qui suivront le présent avis.
Ceux qui veulent éviter des frais, sont priés de passer au bureau de Mr. E. M. Carrière, rue Royale No. 175. 28 dec—10

LE docteur Fortin a transporté son domicile au No. 178 rue Bourbon, entre Toulouse et St. Pierre. 28 dec—

BRODEQUINS DE RUSSET—3,000 paires brodequins pour hommes, Extra-Russett, à $12 la douzaine, 2,000 paires dito pour enfans de 1 à 5 $9. Aussi, un superbe Tilbury, avec impérial mouvant, fait de demande. J. SEWELL,
28 dec—6 61, rue de Chartres.

PROFESSEUR ANGLAIS—Un Monsieur accrédité par les Universités de New York et de St. Louis, ainsi que par d'autres institutions littéraires, désire s'employer dans une maison d'éducation publique, ou dans une famille, comme instituteur. Il a été pendant deux ou trois ans sur le continent, et peut par ses connaissances théoriques et pratiques, donner des leçons en français et en espagnol, en outre de celles sur les branches ordinaires d'une bonne éducation. On peut avoir des informations à son égard, en s'adressant à Mr. P. H. Kernion, agent de l'Université de St. Louis. 28 dec—2

J. DEVOTI ayant reconnu la nécessité pour les enfans de se mettre à même de figurer dans les Bals qui leur sont destinés spécialement, a l'honneur d'informer les pères de famille, que les mardis et vendredis, de 4 à 6 heures de l'après-midi, il enseignera les contredanses en usage ici et d'autres figures nouvelles, et donnera quelques leçons de tenue et de promenade.
Le cours ne sera terminé que lorsque les enfans seront instruits, et sera de $4, payables d'avance.
S'adresser au bureau de la Salle d'Orléans. 28 dec—3

VOITURES—Les soussignés ont reçu de New-York plusieurs voitures légères, convenables pour la côte; aussi, des barrouches légères de toutes sortes, et une variété de cabriolets convenables pour les planteurs, etc. à vendre par H. BEACH & Co.
28 dec No. 46 et 48, rue Royale.

NOUVEL ENTREPOT DE TAPIS.
MACAULEY & FILS, ont cejour ouvert au *No 40, rue de Chartres, au premier*,
UN superbe assortiment de tapis; toile cirée, essuie-pieds, tapis pour devant de cheminées, baize, couvertures de tables &c.
Les sus-nommés ayant l'intention d'établir leurs affaires d'une manière permanente en cette ville, ont maintenant en vente et continueront à recevoir de forts envois de
TAPIS { DE BRUXELLE, DE WILTON, IMPÉRIAL, INGRAIN
Et d'autres descriptions, le tout du dernier genre.
Toile cirée pour plancher, patentée, de grandeurs convenables aux sallons, chambres, &c du dernier goût.
Essuie pieds; Impérial, Wilton, de Turquie et de Bruxelles.
Tapis à piano et à table, en superbe drap et filoselle, Baize, nattes, tapis en toile cirée, soie huilée, bordures de tapis &c. &c.
Leur magasin étant entièrement consacré à la vente de Tapis et de Toile cirée pour planchers, et étant en relations avec une forte maison d'importation, offre des avantages au public en général, tels qu'il n'en a pas été offerts avant à la Nouvelle Orléans. 25 dec—4

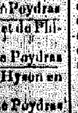

TRENTE PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron, de chez le soussigné, il y a environ deux semaines, un griffe foncé nommé BAZILE ou JIM, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 p. 6 ou 6 pces. Le jour avant son départ, il a été vu conduisant un dray à l'encoignure du Railroad de Pontchartrain et de la Levée. Il a une femme dans la rue Casa Calvo, entre celles de Mandeville et d'Espagne. Cet esclave ne parle qu'anglais. Il portait, lors de son départ, un chapeau gris avec un ruban vert, une levitte courte à la façon des marins, un pantalon de cotonnade et une chemise blanche. Il est bien connu au cabaret de Mr. John, encoignure des rues d'Espagne et Cassacalvo. La récompense susdite sera donnée à celui qui le conduira dans une des geoles de cette ville, ou chez son maître, No. 221, rue des Magasins, faubourg Ste. Marie.
☞ Les capitaines de navires et autres sont prévenus de ne pas recevoir cet esclave, sous les peines prévues par la loi.
13 dec—☞ P. SHEILS.

TABAC—150 caisses tabac manufacturé, à vendre par
28 dec R H WHITE, 40, rue Poydras

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche, 30 décembre.
L'AMBASSADRICE.
Opéra comique en 3 actes, d'Auber.
LA MAISON EN LOTERIE.
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 heures et demie précises.

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI, 29 décembre 1838.
GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.
Prix d'entrée pour les cavaliers ... $1
Aucune dame ne pourra être admise sans qu'au préalable elle n'ait reçu un billet d'invitation, qui sera personnel. 27 déc—3

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
Lundi prochain, 31 décembre 1838,
Au bénéfice de Mr. E. Bertus,
GRAND BAL PARÉ,
Précédé d'un
BAL D'ENFANS,
Qui commencera à 5 heures.
Le bal d'enfans sera terminé à 9 heures par une *grande galopade* qui sera dansée par une troupe d'enfans, qui, après avoir parcouru la salle, feront le tour de la belle galerie de la Rotonde.
Prix d'entrée pour grandes personnes ... $1 00
Pour les enfans ... 50
Les domestiques quitteront la Salle aussitôt après le bal d'enfans.
On trouvera des billets au café de la Bourse et au Bureau de la Salle. 27 dec—4

SALLE DE LA BOURSE ST. LOUIS.
Samedi prochain, 29 Décembre 1838,
Grand Bal Paré et Masqué.
Dans lequel les dames ne seront admises, qu'avec un billet personnel.
Prix d'entrée, cavaliers ... $1 00
Les personnes qui désirent des billets, sont invitées à s'adresser au bureau de la Salle de Bal. 25 d—4

ETRENNES.
GRAND ASSAUT D'ARMES,
Au Bénéfice des Orphelins.
MESSIEURS BERTUS ET FAGET ont la générosité de coopérer à favoriser ces intéressants enfans, en prêtant la Salle de la Bourse St.-Louis pour Dimanche prochain, 30 du courant. L'Assaut commencera à onze heures précises, sans aucun délai.
REGLEMENT.
ART. 1er. Il ne sera pas permis de fumer dans la Salle.
ART. 2. Personne ne devra se tenir debout sur les bancs qui formeront le cercle où seront les tireurs, ni non plus entrer dans ledit cercle, tout le temps que l'assaut durera.
ART. 3. Au moment où les tireurs se mettront en garde, les spectateurs se découvriront.
ART. 4. Tout applaudissement bruyant est interdit durant l'assaut.
TIREURS.
PROFESSEURS. MM. Cazères, Guilbaut, D'Hamécourt, Tavenet, David, Dauphin, Lalouette, Jupel.
AMATEURS. MM. J. David Jr., Jules Leblanc, Armand Pilié, Saml. Hermann jr., A. Rosière, Jean Sarpy, Théod. Vaurigaud.
MM. les professeurs et amateurs qui voudront prendre part à l'assaut auront la complaisance de faire connaître leur intention par écrit, à dater de ce jour, jusqu'au, 27 du courant. Toutes les lettres à cet effet doivent être remises à M. Faget, à la Bourse St.-Louis.
Prix d'Entrée ... $1.
On trouvera des billets d'entrée:
Première Municipalité.—Au bureau de la salle de Bal, au Café de la Bourse St.-Louis, chez Mrs. Buslé et Lesseps.
Seconde Municipalité—Chez E. Johns & Co., à l'Hôtel de Bishop.
Troisième Municipalité—Chez M. F. Sauton.
☞ Les dames qui voudront honorer cet assaut de leur présence, y seront admises gratuitement: c'est dire assez que les lois les plus sévères de la décence y seront observées. 25 dec—4

SALLE D'ORLEANS.
A UNE réunion des souscripteurs aux six bals de société qui doivent se donner dans la salle d'Orléans, les personnes dont les noms suivent ont été nommées commissaires:
MM. Charles Massicu,* John L. Lewis,* E. F. Seurdes, Henri Peire,* A. Déjan,* P. Goulon, F. Prevot, C. Déléry, E. Montreuil, Cs. de Armas,* A. Bruslé, Amédée Alpuente
*Sont nommés du comité d'admission.
MM. Chs. Massicu, H. Peire, Armand Déjan, John L. Lewis, Carlos de Armas, 25 dec—2

SALLE D'ORLEANS—Messieurs les commissaires pour les bals de société qui doivent se donner dans la salle d'Orléans sont priés de se réunir dimanche, trente du courant, à midi, dans le local de ladite salle, pour rédiger les règlements. 28 dec—2

PANORAMA DE PARIS.
LES soussignés informent respectueusement le public que le jeudi de chaque semaine, qui avait été réservé pour les personnes de couleur, est supprimé jusqu'à nouvel ordre.
29 dec—3p BILFELDT & LANSOT.

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS.
EXECUTÉ PAR MM. PHILASTRE & CAMBON,
Peintres des décors du Grand Opéra, et des Menus-Plaisirs du Roi.
CE Panorama ne pouvant être vu que de jour, ne sera ouvert, provisoirement, que depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures et demie du soir, à dater de Dimanche, 23 Décembre courant.
L'établissement est situé rue Royale, sur la place St. Antoine, derrière l'Eglise St. Louis.
Prix d'entrée, $1; moitié prix pour les enfans audessous de 10 ans.
Cet immense travail ne pouvant être examiné d'une seule fois, et pour se conformer au désir d'un grand nombre de personnes, on recevra des abonnements à raison de $5, une fois payés, pour tout le temps de l'exhibition.
Un nouveau et remarquable travail vient d'être exécuté par MM. Philastre & Cambon, peintres décorateurs de l'Opéra. Il ne s'agit de rien moins que du Panorama de Paris, vu du haut du pavillon de l'horloge, le point le plus élevé du palais des Tuileries. Ce grand ouvrage de peinture est destiné à la Nouvelle Orléans, où il doit être transporté bientôt par Mr. Bilfeld jeune, peintre très avantageusement connu dans la ville capitale de la Louisiane. MM. Philastre & Cambon ont trouvé dans la complaisance du général Athalin et du colonel Castres, toutes les facilités nécessaires à l'exécution de cet important travail.
(*Extrait du Journal des Débats du 20 Sept. 1838.*)
22 dec—5m

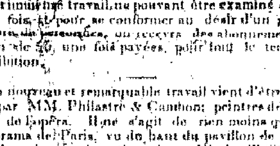

HIPPODROME DE LA LOUISIANE.
Cinquième jour.—29 Décembre.—Un prix évalué $1000.—Les chevaux seront admis depuis l'âge de 4 ans et au-dessus—100 livres; course de deux milles; temps entre chaque 30 minutes; distance 120 yards.
1o La jument chataigne GLORVINA, [de J. S. Garrison,] issue of Industry et de Bay Richmond, 6 ans. 100 livres—costume du jockey tout rouge.
2o La jument chataigne SARAH BLANDEN, de John P. Miller, (A. L. Bingaman) issue de Leviathan et de Morgiana, 4 ans, 97 livres—costume du jockey noir, rouge et jaune.
HENRY A. TAYLOR, J. G. BRANCH, MANDEVILLE MARIGNY } Propriétaires.
29 dec—1

CLUB DES JOCKEYS DE LA LOUISIANE—Le Club s'assemblera tous les soirs, durant le temps que dureront les Courses, à la Bourse de la Cité rue St.-Louis, à 7 heures précises. On invite les membres d'être ponctuels, attendu que des affaires de la plus grande importance pour les intérêts du Club seront de temps à autre offertes à leurs délibérations.
27 dec—3 S. D. McNEIL, secrétaire.

TIRAGE DE LA GRANDE LOTERIE D'ETAT
Classe Extra No 3—Numéros sortis.
1—14—49—40—9—13—4—64—60—64—46—71
☞ Le billet portant les nos. 1, 14, 49, qui a gagné le gros Lot de $7,000, a été vendu au Bureau des Directeurs, et celui portant les nos. 4, 63, 69, qui a gagné le lot de $1200, a été vendu à l'Arcade de Banks, par Mr. Stapley.

TIRAGE SAMEDI.
UN GROS LOT DE 15,000 PIASTRES.
LES BILLETS SEULEMENT $5 00.
GRANDE LOTERIE D'ETAT,
Classe No. 60.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée samedi 29 décembre 1838, à 5 heures P. M., à l'Hotel Bishop.
S. DAVIS & Co. Directeurs.
75 Numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME:

1 Lot de	$15,000	$15,000
1 "	4,000	4,000
1 "	2,500	2,500
1 "	2,000	2,000
1 "	1,500	1,500
10 "	1,000	10,000
10 "	500	5,000
10 "	300	3,000
10 "	250	2,500
12 "	150	1,800
15 "	120	1,800
148 "	100	14,800
63 "	50	3,150
63 "	40	2,520
63 "	30	1,260
63 "	20	1,260
126 "	18	1,890
3780 "	10	37,800
23436 "	5	117,180
27814 Lots s'élevant à		$299,500

Billets entiers, $5—Moitiés 2 50—Quarts 1 25 cts.
Paquets de 25 billets pour $125 garantis devoir tirer au moins $60.
Paquets de 25 demi billets, pour $62 50, garantis devoir tirer au moins $30.
Paquets de 25 quarts de billets, pour $31 25, garantis devoir tirer au moins $15.
Pour paquets ou simples billets, s'adresser au Bureau des Directeurs, rue de Chartres No. 16.
☞ Les billets des Municipalités seront reçus au pair; exceptés ceux des anciennes planches. 29 dec

TIRAGE DE LA LOTERIE DE L'ECOLE GRATUITE—Classe No. 52.
Numéros sortis.
6—61—2—31—68—18—37—30—16—47—57—28.

TIRAGE AUJOURD'HUI
UN GROS LOT DE $15,000
LOTERIE DE L'ECOLE GRATUITE, CLASSE No. 53,
Devant être tirée Samedi, 29 Décembre 1838, à 5 heures de l'après-midi, à l'Arcade de Bank.
J. K. MEAD, Directeur.
72 numéros dans la roue—12 sortant.

1 lot de	$15,000	$15,000
1 "	4,000	4,000
1 "	3,000	3,000
1 "	2,000	2,000
1 "	1,436	1,436
10 "	1,000	10,000
10 "	500	5,000
10 "	400	4,000

Et autres, s'élevant à $202,575. Les billets gagnants seront payés comptant aussitôt le tirage.
Billets $4; demi-billets $2; quarts de billets $1.
Paquets de 25 billets $100, garantis devoir tirer $48 et pouvant tirer quatre des plus gros lots.
Portions de billets en proportion. Pour les billets, s'adresser au Bureau du directeur, No. 43, rue des Magasins, près du bureau du Bulletin, et No. 3, à l'Arcade. 27 déc—9

A VENDRE par le soussigné—300 caisses savon de 68 livres chaque, 200 dito de 20 livres chaque, de la marque de Meschant; 100 caisses thé poudre à canon, de 21 livres chaque, 200 dito dito de 6 livres chaque, 200 sacs café de Java.
29 dec G. LEGENDRE, 13, rue Bienville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le mardi 15 janvier 1839, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, UNE TERRE située dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du Mississipi, à dix huit milles audessus de la Nouvelle Orléans, ayant six cents soixante sept pieds anglais, face au fleuve, formant un triangle contenant environ dix sept arpens de superficie, bornée dans la partie supérieure par une terre appartenant à Manuel Garcia et dans la partie inférieure par l'habitation Rowle & Corlin. Il y a sur ladite terre un moulin à scies à vapeur, dont la machine est d'une grande force, une jolie maison de maître, cuisine, cabanes &c.
Plus les douze esclaves suivans,
PEPE, nègre, âgé de 30 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
RICHARD, nègre, âgé de 31 ans, charpentier bonne hache, pelle et pioche et sieur de long.
BASTIEN, nègre, âgé de 32 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
POMPEY, nègre, âgé de 42 ans, bonne hache, pelle et pioche.
PARIS, nègre, âgé de 26 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
CESAR, nègre, âgé de 36 ans, bon moulinier, bonne hache, pelle et pioche.
NED, nègre, âgé de 36 ans, bon moulinier, bonne hache, pelle et pioche.
WAT, nègre, âgé de 26 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
JORDON, nègre, âgé de 36 ans, ingénieur, bonne hache, pelle et pioche.
JONAS, nègre, âgé de 25 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
LAPIN, nègre, âgé de 22 ans, charretier, bonne hache, pelle et pioche.
POLLY, alias Pauline, âgée de 24 ans, cuisinière, domestique de maison et blanchisseuse, avec son enfant Thomas, âgé de six mois.
Conditions—La terre payable un quart comptant et la balance à 1 et 2 ans; les esclaves un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les acquéreurs se seront conformés aux conditions de la vente, et n'en seront pas moins à leurs risques du moment de l'adjudication.
29 dec—&c29 31 dec3 5 8 10 14 15j

POUR LA MOBILE—Samedi 30 courant—Le beau steamer à basse pression GIRAFFE, capitaine Swiler, partira du bout du wharf du rail road au lac Pontchartrain pour le port ci-dessus immédiatement après l'arrivée des chars de midi. 29 dec

POUR LOUISVILLE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES—Le superbe bateau à vapeur GEO. COLLIER, fin marcheur, et à chambre haute, capt. Taylor, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira dans le courant de la semaine prochaine. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN,
29 dec 63, rue Gravier.

Le steamer SEMAPHORE, capitaine Clark, ayant été réparé des avaries qui lui avait été faites par le steamer Hudson, reprendra ses voyages réguliers de Bâton Rouge et de Plaquemines, samedi prochain, 29 du courant, à 10 heures; il est maintenant prêt à recevoir du fret vis-à-vis de la Douane. 28 d—2

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer W. FRENCH, d'un faible tirant d'eau, et solidement construit, partira pour les ports ci-dessus, et tous les lieux intermédiaires, samedi, 29 du courant. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
27 dec G. BUCHANAN & Co, 68, rue du Camp.

POUR ST. LOUIS.—Le steamer ASTORIA, d'un faible tirant d'eau, capitaine McCord, ayant été détenu, partira pour le port ci-dessus, Dimanche, 30 du courant, à midi, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. & WM. DWYER,
Encoignure Poydras et Magasins.
Toutes les dépenses pour le transport du fret chargé à bord de ce bateau, seront payées par lui; et l'on recevra du fret pour Natchez, Vicksburg, Memphis, Mills Point etc. 28 dec—2

POUR LA MOBILE—Le steamer ISABELLA, est maintenant prêt à recevoir du fret pour le dit port au bout du chemin de fer Pontchartrain. Il partira dimanche, 30 du courant, après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à WALKER, KNIGHT & Co.
27 dec 36, Nelle. Levée.

POUR LA RIVIERE DES ARKANSAS et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur, paquebot régulier, BURLINGTON, fin marcheur et à chambre haute, capitaine Mitchell, ayant une grande partie de son chargement allant à bord, partira sous peu. Pour fret du reste ou passage, s'adresser à bord, en face des Magasins Bleus, ou à BOGERT & HAWTHORN,
27 dec 63, rue Gravier.

POUR LIVERPOOL—La jolie barque A. J. BYRON, capitaine Denison, partira sans delai. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LEVI H. GALE,
29 dec 93, rue de la Commune.

POUR ST YAGO DE CUBE—Une goélette fine voilière classe A1, partira pour le lieu susdit, s'il se présente un fret de 400 barils ou l'équivalent, ou bien 10 ou 15 passagers. Elle a de beaux emménagemens, s'adresser à
29 dec GEORGE BEDFORD, 22, Bienville.

POUR APALACHICOLA.—Paquebot régulier.—Premier navire, partant Mercredi 2 janvier.—La goélette fine voilière ATLANTIC, capitaine Wheeler, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
29 dec 65, rue de la Commune

POUR CHARLESTON—La goélette fine voilière MARY CARVER, capitaine Barker, ayant la moitié de son chargement engagé, partira immédiatement. S'adresser à bord en face du marché supérieur, ou à WOOD & SIMMONS,
29 dec 80, Magasins.

POUR CHARLESTON—Ligne de paquets réguliers—La goélette ESTHER, classée A 1, capt. Newcomb, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Sauvé, [illegible] 29 dec

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier AUDUBON, capitaine Sabater, partira pour le port ci-dessus dimanche 5 du courant. On peut encore recevoir l'équivalent de 300 barils, il a de beaux emménagements pour passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à
29 dec R GRONING & Co.

POUR APALACHICOLA—La goélette ELLEN, de première classe, capitaine Tylor, est en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à KIDDER & HEAD,
28 dec 24, rue Poydras.

POUR SAVANNAH—La goélette fine voilière WARREN, capt. Colley, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour fret de 30 boucauts ou l'équivalent, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
28 dec 22, Bienville.

POUR NEW-YORK—La goélette neuve et fine voilière, WILLIAM HART, capt. Carson, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour un fret sur le pont, ou passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
28 dec 65, rue de la Commune.

EN CHARGE POUR LE HAVRE—Le navire neuf et fin voilier VILLE DE BORDEAUX, capt. Perreault, partant le 10 Janvier prochain, peut encore prendre 200 balles coton.—S'adresser pour fret ou passage à bord ou à
28 dec—8 LARUE & PREVOST.

POUR MARSEILLE—La barque COSSACK, classée A. 1. doublée, et chevillée en cuivre, ayant un chargement entier engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à ASHBRIDGE & JENKINS,
28 dec 65, rue de la Commune.

POUR CHARLESTON—Devant partir Mercredi, 2 de Janvier.—La goélette ROBERT BRUCE, paquebot régulier, capitaine Picket, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 200 barils, ou la valeur, et pour passage, s'adresser à bord, ou à ASHBRIDGE & JENKINS,
28 dec 65, rue de la Commune.

POUR TAMPICO—Passage seulement.—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Shaunon, ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à KIDDER & HEAD,
25 dec 24, rue Poydras.

COLLEGE DE VERSAILLES.—Le Prospectus du Collége de Versailles vient de paraître; on peut se le procurer, en s'adressant de midi à 2 heures, à M. E. Barthe, avocat, rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse; chez M. Alf. Moret, libraire, rue Royale, entre Toulouse et St-Louis, et chez Mr Lelièvre, libraire, rue Royale, encoignure Ste. Anne.
L'ouverture des classes est fixée au 15 de janvier prochain, 15 dec—15

AUX PERSONNES QUI ACHETENT DES HABILLEMENTS—Les soussignés reçoivent en ce moment de leur Etablissement à New York, un grand assortiment général de superbes HABILLEMENS, consistant en Habits et Levites noirs, bruns, verts, olives, bleus, gris et lie de vin, dont quelques uns avec passepoils en cordonnet, cols en velour, faits dans le genre le plus à la mode et des mieux traités; dito en drap, casimir, et en peaux de daim; pantalons satinet, gilets de dessus en satin noir et broché, soie et velour, dont quelques uns sont très beaux et conviennent à des mises de bal; redingotes en Laine de chèvre tressée, garnies en velour, quelques manteaux espagnols en drap bleu, très beaux; manteaux de dames très élégants et en drap—Aussi, un assortiment de superbes chemises blanches; cols en satin et autres d'un joli goût, gants, bas, &c. Egalement un envoi de Malles de voyage et Valises; le tout est offert en vente à un escompte sur les prix de New York pour du comptant ou des billets ayant cours sur la place. Les marchands au détail sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises. JAMES & TAYLOR,
27 dec—☞ 13, Vieille Levée, au premier.

RICKER, HADLEY, DAVIS & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
Agents de la Banque de l'Union du Mississipi,
No. 36, rue du Camp.
13 déc—☞ NLLE.-ORLEANS.

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accordent les pièces nécessaires pour mettre les habitans à même d'obtenir l'avance qu'y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.
Monsieur,
Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci après: Natchez, à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtia, Marion, Greenwood, Grechester, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sécurités ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.
Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera; à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.
Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON, caissier.
20 dec—☞

A VENDRE—Treize mulets et un cheval, à des termes accommodans. S'adresser au No. 30, rue de la Douane. 28 dec—3

POISSONS SALES—12 barils aloses, en magasin et à vendre par EDW. SPRAGUE,

VENTES A L'ENCAN.

PAR PIERRE CENAS.
Vente du Syndic.
ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse.
Il sera vendu samedi, le 9ème. jour du mois de février 1839, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, daté du 17 décembre, et sous la direction du syndic, les propriétés suivantes, abandonnées à leurs créanciers par Thomas Duplessis et la société de James et Thomas Duplessis, savoir:
1o. CINQ LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Washington, district Daunoy, dans l'ilet No. 10, et désignés par les Nos. 14, 15, 16, 17 et 18, d'après un plan général, dudit district, tiré par J. Pilié, voyer de la ville, le 9 février 1835, et conformément aussi, à un plan tiré par Dépouilly, architecte, daté du 24 septembre 1836. Les dits lots sont tous contigus, et sont des dimensions suivantes, savoir:
Le lot No. 14, forme l'encoignure des rues Amour et St-Ferdinand, et mesure 29 pieds, 5 pouces et deux huitièmes de pouce, face à la rue Amour, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St-Ferdinand. Les lots Nos. 15, 16, 17 et 18, mesurent chacun 29 pieds, 2 pouces de face à ladite rue Amour, entre les rues Port et St-Ferdinand, sur 100 pieds de profondeur, (mesure anglaise).
Conditions.—$4,625 01, payables comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés, à la satisfaction du sindic, et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
2o. UN MORCEAU DE TERRE, formant la profondeur de l'habitation de A. Piernas, situé à environ 2 milles au-dessous de la ville, dans le district connu sous le nom de Faubourg Washington, mesurant, (mesure anglaise) 60 pieds, 11 pouces de face sur la Promenade des Bons-Enfans, et s'étendant dans la profondeur jusqu'à la terre de Mr. L. B. Macarty, c'est-à-dire 5420 pieds, et borné par ladite rue des Bons-Enfans; cette terre était ci-devant connue sous les noms de D. Olivier, rue de la France et de la terre de L. B. Macarty, ensemble avec tous les droits, privilèges et dépendances qui appartiennent audit morceau de terre, etc. Le dit morceau de terre est divisé en lots qui auront de la manière suivante, savoir:
Dans l'ilet No. 19, les lots Nos. 7 et 8;
Dans l'ilet No. 25, les lots Nos. 13 à 25;
Dans l'ilet No. 30, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 31, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 36, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 37, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 42, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 48, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 49, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 54, les lots Nos. 13 à 23;
Dans l'ilet No. 55, les lots Nos. 14 à 23;
Dans l'ilet No. 60, les lots Nos. 13 à 23.
Conditions—Comptant.
Les lots ci-dessus mentionnés seront vendus conformément à un plan d'habitation de Messrs Olivier, Lombard et Piernas. Le dit plan sera exposé à la Bourse de Cité.
3o. QUATRE LOTS DE TERRE, situés au Faubourg Delord, et désignés par les Nos. 48, 49, 50 et 51, sur un plan dressé par Chs. F. Zimpel, député-arpenteur, daté du 17 février 1830, et annexé à un acte de vente d'Alexandre Barron à Saml. Wright Oakey, passé pardevant Carlile Pollock, not. pub., le 19e. jour du mois d'avril de la même année. Ces dits lots de terre sont compris dans l'ilet borné par les rues Poyferré, Tchoupitoulas, Delord et Foucher, et mesurent (mesure anglaise), savoir:
Le lot No. 48 mesure 25 pieds, 7 pouces de face à la rue Poyferré, 92 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté, 97 pieds, 6 pouces de profondeur sur l'autre côté, et s'étendant dans la profondeur de 26 pieds, 3 pouces et six-septième de pouce.
Le lot No. 49, mesure 25 pieds 11 pouces de face sur la rue Poyferré, 97 pieds 5 pouces, d'un côté, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes, de l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6/7 de pouce de large dans la profondeur.
Le lot No. 50, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferré, 102 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur d'un côté; 107 pieds 4 lignes de profondeur sur l'autre côté, et 26 pieds 3 pouces et 6/7e de pouce de large dans la profondeur.
Le lot No. 51, mesure 25 pieds 11 pouces de face à la rue Poyferré, 107 pieds 4 lignes de profondeur d'un côté; 111 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds 3 pouces et 6/7e de pouce de large dans la profondeur.
UN MORCEAU DE TERRE, situé au faubourg Delord, désigné par la lettre S, sur le plan original fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16e jour du mois de mars 1833, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, not. pub. en cette ville; le dit morceau de terre mesure (mesure anglaise) 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face, du côté sud-ouest, d'une allée de 8 pieds de large, courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher, et s'étendant dans la profondeur, sur le côté après la dernière rue, où il joint le lot désigné sur le même plan par la lettre R 32 pieds et 7 pouces, et sur le côté après la rue Tchoupitoulas, où il joint le lot désigné par la lettre T, 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de large sur le derrière.
DEUX LOTS DE TERRE, contigus, situés au faubourg Delord, désignés par les lettres T et U, sur un plan original fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 16 de mars 1833, et mesurent les dimensions suivantes, savoir:—Le lot désigné par la lettre T, mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur le côté sud-ouest d'une allée de 8 pieds, courant parallèlement à la rue Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Delord, et s'étendant dans la profondeur, du côté vers la dernière rue, 27 pieds 3 pouces et 2 lignes, de l'autre côté vers la première rue, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de large dans la profondeur.
Le lot désigné par la lettre U, adjoignant le lot ci-dessus décrit, mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à ladite allée, et s'étend dans la profondeur du côté où il joint ledit lot désigné par la lettre Y, 22 pieds 5 pouces et 5 lignes, sur le côté après la rue Tchoupitoulas, où il joint le lot désigné sur le même plan par la lettre V, 17 pieds 8 pouces, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes de large dans la profondeur.
UN LOT DE TERRE, désigné par la lettre V, situé dans ledit faubourg Delord, dans l'ilet compris entre les rues Delord, Foucher, Poyferré et Tchoupitoulas, sur le derrière des lots No. 51, dont la façade se trouve sur la rue Poyferré; ledit lot de terre mesure 25 pieds 10 pouces et 4 lignes de face, sur l'allée de 8 pieds ci-dessus mentionnée, réservée pour l'usage commun des lots qui y font face, et 17 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot marqué U; 12 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot marqué X, et 26 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui divise dans la profondeur, le lot No. 51.
Conditions—$23,000 payables comptant, aussi un cinquième du montant du reste de la vente, payable comptant, et le surplus, à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
4o. UN LOT DE TERRE, au faubourg Ste Marie, rue Carondelet, situé entre les rues Tremé et Franklin, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 11, sur un plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 13e jour du mois d'avril 1833, ledit lot mesure (mesure française) 50 pieds de face à la rue du Canal sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Delord, dans l'ilet compris par les rues Poyferré, Magasin, Duplantier et Camp, et désigné comme lot No. 30, sur un plan dressé par Bringier arpenteur général, le 12 mai 1836. Ce dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Duplantier, et mesure 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Duplantier, (mesure anglaise) ensemble avec tous les privilèges et droits qui en dépendent.
UN DEMI TERRAIN INDIVIS, situé sur le chemin de la Métairie, dans cette Paroisse, et désigné par le numéro 5, sur un plan dressé par Tanesse, arpenteur de la Ville, le 18 du mois de septembre 1813; ledit lot, d'une forme irrégulière, est compris entre les lettres P, Q, R, S, T, mesure 243 pieds de face au chemin de la Métairie, 90 pieds sur la ligne de profondeur, et environ 14 arpents de profondeur, ensemble tous les privilèges, et dépendances qui y appartiennent.
Conditions—Pour chacun et les trois derniers lots mentionnés, un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
5. UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Ste. Marie, encoignure des rues Gravier et du Cirque, mesurant 103 pieds 7 pouces, à la rue Gravier, 125 pieds à la rue du Cirque, 120 pieds 10 pouces de profondeur en suivant la ligne de limite du lot No. 2, à partir de la rue du Cirque, et le même 2 pieds 6 pouces sur une ligne [illegible] 118 pieds 5 pouces sur une ligne qui s'étend à la rue Gravier; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; (les tuyaux du gaz et Water-Works, passent devant cette propriété) le dit lot est désigné comme le No 1, sur un plan tiré par Joseph Pilié arpenteur de la Ville.
Conditions—$21,169, 75 cents payable comptant, aussi un cinquième du reste du montant, comptant; et la balance à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du Syndic, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
6. DEUX TIERS INDIVIS D'UN MORCEAU DE TERRE, situé au faubourg Washington, dans l'ilet numéro 11, entre les rues Louisa, Urquhart, Morales et Clouet, ce dit morceau de terre, mesure 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Louisa, 294 pieds 1 pouce et 4 lignes face aux rues Urquhart et Morales, et 342 pieds 7 pouces 4 lignes (mesure Anglaise) sur la ligne qui divise le dit morceau de terre du reste de l'ilet No. 11.
UN ILET DE TERRE, situé au faubourg Washington, désigné par le numéro 35, sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville; le dit ilet est borné par les rues Congrès, Indépendance, Prosper et Solidelle, et mesure, (mesure américaine) 341 pieds de face aux rues Congrès et Indépendance, et 197 pieds 7 pouces sur les rues Prosper et Solidelle, conformément à un plan tiré par Joseph Pilié arpenteur de la Ville.
ONZE LOTS DE TERRE, moitié d'un ilet, au faubourg Washington, désigné par le numéro 37, sur un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville, et bornés par les rues Congrès, Solidelle, et Josephine.
ONZE LOTS DE TERRE, situé dans le faubourg inférieur, formant la moitié d'un ilet de terre, désigné par le numéro 33, sur un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la Ville, et bornés par les rues Indépendance, St. Avid et Prosper.
HUIT LOTS DE TERRE, situés au faubourg Dosson, mesurant chacun, 31 pieds de face, sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un plan tiré par Joseph Pilié, arpenteur de la 3e. municipalité, le 24 Août 1836.
DEUX TIERS INDIVIS, ET 21 LOTS DE TERRE, situés au faubourg Washington, désignés par les numéros de 2 à 22 inclusivement, dans l'ilet No. 18, sur un plan dressé par L. Pilié, le 17 mai 1833. Ces dits lots mesurent les dimensions suivantes, savoir:—Les lots de 2 à 12 inclusivement sont contigus et mesurent chacun, 31 pieds de face à la rue Piété et 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. 2 forme l'encoignure de la rue Urquhart, et le lot No. 12, l'encoignure de la rue Girod. Les lots de 13 à 22, inclusivement, mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Louisa, et 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. 13, forme l'encoignure de la rue Girod, et s'étend dans la profondeur jusqu'au lot No. 12; le tout, mesure anglaise.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Ste. Marie, formant l'encoignure des rues Gravier et St. John; ledit lot mesure, (mesure anglaise) 105 pieds, 9 pouces de face à la rue Gravier, 127 pieds 10 pouces et 5/8 de pouce de profondeur et de face à la rue St. John, 89 pieds 8 pouces et 3/8 de pouce de large dans la profondeur, et séparé de la propriété à laquelle elle touche, par une ligne interrompue, et mesurant 10 37 pieds 8 pouces, et dans les 88 pieds, 10 pouces de profondeur, conformément à un plan tiré par Charles F. Zimpel, député arpenteur.
UN LOT DE TERRE, situé au faub Ste. Marie, mesurant (mesure anglaise) 29 pieds de face à la rue Gravier, entre les rues du Cirque et St. John, 126 pieds 2 pouces et 2/8 de pouce de profondeur, à la rue du Cirque, 34 pieds de large dans la profondeur, et séparé de la propriété contiguë à la rue St. John, par une ligne interrompue, mesurant, 10 37 pieds 8 pouces, et 11 de 88 pieds, 10 pouces de profondeur, conformément à un plan dressé par F. Zimpel, député arpenteur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
UN LOT DE TERRE, désigné par le No. 12, situé au faubourg Saulet, dans l'ilet No. 9, mesurant 30 pieds plus ou moins, de face à la rue St. Thomas, sur 120 pieds de profondeur, mesure anglaise.
Conditions—Un cinquième du montant de la vente, payable comptant et le reste à 6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Joseph B. Marks, not. pub. au No. 12, Arcade de Banks, aux frais des acquéreurs.
Les plans de la plupart des propriétés décrites ci-dessus, seront exposés à la Bourse de la Cité, le jour de la vente. 29 dec—4 1 th0j

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer les citoyens de la Nouvelle-Orléans et le public en général, que le Révérend Monsieur P. J. Verhaegen Supérieur de l'Université de St. Louis, Missouri, est arrivé en ville, et que les personnes qui désirent recevoir des renseignements sur cet établissement littéraire, pourront s'adresser à lui, chez le très-Rev. Monseigneur Blanc, Evêque de la Nouvelle-Orléans. Monsieur Verhaegen se propose de séjourner dans la Louisiane jusqu'à la fin de février prochain.
P. H. KERNION,
29 nov—6,2p Agent de l'Université de St. Louis

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi, le jeudi 10 janvier 1839,
Un lot de terre, no. 1, dans l'ilet no. 10, situé au faubourg Montreuil, ornant l'encoignure de la Promenade des Bons Enfans et de la rue Elmire, mesurant 30 pieds de face sur la Promenade des Bons Enfans, sur 119 pieds un pouce de profondeur à la rue Elmire, mesure anglaise.
Trois autres lots de terre, nos. 2, 3 et 4, situés dans le même faubourg, même ilet, mesurant chaque 30 pieds de face à la Promenade des Bons Enfans, sur 119 pieds un pouce et demi de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.
Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 29 dec—6

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, 29 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, 23 pièces, 150 paquets fer pour cercles de barils; 100 cribles. 28 dec—2

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu samedi, 29 du courant, à la Bourse de la Cité,
L'esclave JULIA ANN, négresse âgée de 20 ans, et son fils Jamy de 15 mois; Julia Ann est cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison, pleinement garantie.
Conditions—Moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billet endossé. 28 dec—2

PAR GUINAULT & DELASSUS.
IL sera vendu, samedi prochain, 29 du courant, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
La mulatresse Hélène, âgée de 24 ans, avec son fils Félix âgé de 8 ans, Hélène parle le français et l'anglais, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—1/3 comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 27 dec—3

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente sans aucune réserve.
IL sera vendu, samedi prochain, 29 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Marigny, mesurant 26 pieds et demi de face, à la rue de Craps, sur environ 128 pieds de profondeur entre les rues de l'Union et des Français, ensemble une charmante maison de 3 appartemens, cuisine, deux chambres à domestique, cabinet etc., cour et corridor briquetés, le tout en parfait état.
Un autre lot de terre situé au même faubourg, mesurant 28 pieds de face à la rue Musique, sur 120 pieds de profondeur entre les rues d'Amour et des Bons Enfans, ensemble une jolie maison haute, bâtie depuis environ 10 mois, ayant quatre grands appartemens briquetés entre poteaux et tapissés, 2 cabinets et une cave, le tout d'un travail soigné, cuisine, chambre à domestique, latrine, une cuve de la contenance d'environ 600 gallons.
Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les personnes qui désirent placer leurs fonds avantageusement sont invitées à examiner ces propriétés avant la vente, qui sera sans réserve. 27 dec—3

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Faillite de Nelson Fouché.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse, il sera vendu samedi, 29 du mois de décembre prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, sous la direction du syndic de la susdite faillite, les propriétés suivantes:
ESCLAVES.
1o. Polydore, nègre âgé d'environ 45 ans, atteint de dissenterie.
Conditions—6 mois de crédit en billet endossé à satisfaction.
2o. Nanette, créole, âgée d'environ 40 ans, domestique de maison et cuisinière, et
3o. Jane, âgée d'environ 45 ans.
Conditions—Pour Nanette et Jane, moitié comptant et moitié à six mois, en billet endossé à satisfaction. Ces esclaves sont depuis plus de 10 ans dans le pays, et sont pleinement garanties.
PROPRIETES FONCIERES.
1o. Quatre lots dans l'ilet no. 113, du nouveau faubourg Marigny, mesurant chacun, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, mesure anglaise, à la rue St. Antoine, sur 127 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur, s'étendant entre les rues de la Loi et de l'Espérance.
2o. Sept Lots dans l'ilet no. 106, du même faubourg, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, à la rue des Champs Elysées, mesure anglaise, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur sur l'encoignure de la rue des Magistrats.
Deux autres lots, mesurant la même façade, à la rue des Champs Elysées, et une profondeur sur l'encoignure de la rue de la Loi. Le no. 1 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, à la rue des Magistrats sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 1 ligne, entre les rues des Champs Elysées et Français, mesure anglaise.
Un lot dans l'ilet no. 99, même faubourg, mesure 60 pieds de face à la rue de l'Union, sur une profondeur de 120 pieds sur l'encoignure de la rue de la Vertu, mesure française.
3o. Un ilet de terre, dans le faubourg Franklin, no 159, entre les rues Célestine, Peintres, Joséphine et des Arts, et contenant 30 lots, et mesurant 309 pieds sur 320 pieds, mesure anglaise.
4o. Deux ilets de terre, dans le même faubourg nos. 221 et 222, mesurant même mesure que le no. 159, contient 30 lots. Ils sont compris entre les rues des Chasseurs et des Chevreuils, et séparés par la rue des Magistrats.
5o. Un lot de terre, même faubourg, no. 133, entre la place Constitution, la promenade Franklin, et la rue des Peintres et de la Loi. Cet ilet contient 20 lots de 27 pieds de face, sur 79 pieds 10 pouces 11 lignes de profondeur, mesure anglaise.
6o. Six lots dans l'ilet no. 202, du même faubourg, trois d'entr'eux mesurent 34 pieds 11 pouces 4 lignes sur la place Constitution, 3 autres, mesurent aussi 34 pieds 11 pouces, 4 lignes à la rue de la Loi, sur une profondeur de 79 pieds 10 pouces 11 lignes sur la promenade Franklin, mesure anglaise.
7o. Trois lots dans l'ilet no. 220, du même faubourg, et mesurant chacun, 30 pieds 10 pouces 7 lignes sur la promenade des Florides, sur une profondeur de 116 pieds 10 pouces 3 lignes entre les rues des Chasseurs et des Chevreuils, mesure anglaise.
8o. Cinq lots no. 202, du même faubourg, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes, à la rue des Chasseurs, sur une profondeur de 140 pieds 10 pouces 2 lignes et 30 pieds de l'encoignure de la rue des Magistrats, mesure anglaise.
9o. Quatre lots dans l'ilet no. 43, du faubourg Jackson, situés près du Rail Road, et compris entre les rues Morel, Condé, Bienville et Alexandre, mesurant chacun 42 pieds 6 pouces, sur une profondeur de 115 pieds, mesure anglaise.
TERMES ET CONDITIONS.
Tous les lots ci-dessus, ainsi que les ilets, seront vendus un 5ème. comptant et le reste à 6, 12 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. Sont exceptés les quatre lots, dans l'ilet no. 113, du faubourg Marigny, qui seront vendus comptant jusqu'à la somme de $300, et le reste d'après le crédit ci-dessus, et les cinq lots dans l'ilet 202, du faubourg Franklin, seront vendus pour du comptant jusqu'à la somme de $100, le reste d'après le crédit ci-dessus.
Tous les billets qui seront fournis pour les esclaves et les terres, seront garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et porteront un intérêt de 8 pour cent, en cas de non paiement, et si les conditions de l'adjudication ne sont pas remplies, dans le cours de dix jours, les propriétés seront revendues aux risques de l'acheteur, après trois publications dans quinze jours, et l'acquéreur sera de plus responsable de la différence et du dommage. 29 nov—27
N. B.—Les actes de vente pardevant V. Foulon notaire public, excepté les ventes du faubourg Franklin, qui seront passés pardevant T. Seghers, not. pub.

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le samedi 29 Décembre courant, à l'heure de midi, et à la Bourse de Cité, rue Saint-Louis, les propriétés ci-après décrites, savoir:
BIENS FONDS.
1o. UN LOT DE TERRE situé rue Toulouse entre les rues Chartres et Levée, mesurant 43 pieds plus ou moins de face sur 127 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et mesure américaine, avec la mitoyenneté du mur du côté de la propriété Lougue; et environ 5 pieds de profondeur et six pouces de face à la rue Toulouse, sur environ cent pieds de profondeur, mesure anglaise [illegible] construit le mur du côté de la propriété ci-devant Andry. Ensemble aussi les bâtisses et améliorations qui dépendent du dit lot de terre.
2o. Une portion de terrain situé entre les deux marchés de la première municipalité, ayant mesure française 26 pieds 8 pouces de face à la ligne de l'ancienne Levée et 26 pieds 6 pouces de face à l'ancien chemin public, sur une profondeur de 50 pieds 6 pouces du côté de l'Ouest attenant à B. Jourdan et de 52 pieds du côté de l'Est regardant le marché aux légumes, conformément au plan dressé par L. Bringier arpenteur, et annexé à un acte du 21 Décembre 1833 devant Felix de Armas; ensemble le magasin en briques à trois étages qui se trouve sur la dite portion de terrain. Cette propriété est actuellement louée à bail pour cinq années à partir du premier novembre 1838, à raison de $4000 par an, payables par trimestres, le premier trimestre a été déjà payé, et quant au second il a été convenu avec le locataire qu'il en emploierait le montant entier à faire des réparations et embellissements utiles à la bâtisse, à dire d'experts.
3o. Un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues de la Levée et l'Esplanade, ayant mesure américaine 21 pieds 6 pouces de face à la rue de la Levée, sur 72 pieds 11 pouces de face à la rue de l'Esplanade; ensemble avec le magasin en briques et à étage qui s'y trouve dessus.
4o. Un autre Lot adjoignant le précédent, ayant même mesure, 27 pieds de face à la rue de la Levée sur 72 pieds 11 pouces de profondeur. Ensemble aussi le magasin qui se trouve dessus.
5o. Et un autre Lot attenant au précédent, ayant même mesure 31 pieds 10 pouces de face à la rue de la Levée, sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, avec le magasin qui est dessus.
Nota.—Ces trois propriétés sont sujettes à une rente annuelle et perpétuelle de 6 pour cent en faveur de l'ancienne corporation de la Nouvelle-Orléans au capital de $625 pour le premier lot et de $500 pour chacun des deux autres; en conséquence les acquéreurs, outre le prix d'adjudication, se chargeront du paiement de la rente et du capital.
6o. Une portion de terrain situé rue Bourbon entre St-Louis et Toulouse ayant 18 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses qui sont dessus.
ESCLAVES.
1o. Un nègre nommé ALLEN, âgé d'environ 34 ans, bon cocher et de jolis long-temps dans le pays.
2o. LUCIE, mulâtresse âgée d'environ 34 ans, bonne cuisinière.
3o. JOHN, son fils, quarteron d'environ 15 ans, domestique de maître et de maison et sujet intelligent.
4o. HENRY, frère de John, d'environ 14 ans, bon petit manœuvre.
5o. ANNA, négresse d'environ 30 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, avec son fille Augusta d'environ 12 ans, bon petit sujet et Antoinette sa fille d'environ 10 ans.
6o. NANCY, griffonne d'environ 28 ans, cuisinière et blanchisseuse, et domestique de maison.
Ces esclaves sont tous garantis des vices et maladies rédhibitoires.
TERMES ET CONDITIONS.
Les propriétés foncières seront vendues à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit, et les esclaves un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets pour coupons endossés à satisfaction garantis par hypothèque spéciale, et à défaut de paiement aux échéances, devant par clause pénale porter 10 pour cent d'intérêt.
Les acquéreurs des biens fonds seront obligés de tenir constamment assurées contre l'incendie les bâtisses de leur lot respectif, pendant toute la durée des termes de crédit.
Si dans les dix jours qui suivront l'adjudication quelqu'un des acquéreurs manquait à déposer avec le notaire, ses obligations endossées à satisfaction, les vendeurs auront droit sans aucune notification préalable de faire vendre à sa folle enchère la propriété ainsi adjugée.
Les actes de vente seront passés par Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 dec—3ps

COUR DES PREUVES—Attendu que Frédéric Purst a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Alexander Dawson, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. G. DUPLESSIS,
17 déc Rég. des Testaments.

LEÇONS DE PIANO.—SAMUEL A. COOPER organiste à l'Eglise du Christ, offre respectueusement ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans, comme professeur de piano et d'orgue.
Se référer au Rév. Dr. N. S. Wheaton, et aux MM. E. Johns & Co.
☞ Il accorde aussi les pianos. S'adresser au Verandah, No. 91. 27 dec—☞

200 BOUCAUTS de Sucre, à vendre sur l'habitation, Paroisse St. Jacques.
CHS. ROYER & V. LABATUT,
27dec—3 175, rue Royale.